CLASSIQUES
GARNIER

Pruvost (Jean), Binon (Jean), Purnelle (Gérald), Demaizière (Colette), Bouverot (Danielle), Warnesson (Isabelle), Khaznadar (Edwige), Lehmann (Alise), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 76, 2000 – 1, p. 191-222

DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4328-2.p.0193

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2012. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

« INTRODUCTIONS » ET « MANUELS » DE LEXICOLOGIE (1995-1998) : UN TRÈS BON CRU À L'AUBE DU XXI[e] s.

Igor A. MEL'ČUK, André CLAS, Alain POLGUÈRE, ***Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire.*** Universités francophones, Éditions Duculot, 1995, 256 p.
Aïno NIKLAS-SALMINEN, ***La lexicologie.*** Cursus, Armand Colin, 1997, 188 p.
Marie-Françoise MORTUREUX, ***La lexicologie entre langue et discours.*** Campus Linguistique, SEDES, 1997, 192 p.
Alise LEHMANN, Françoise MARTIN-BERTHET, ***Introduction à la lexicologie, sémantique et morphologie.*** Lettres sup, Dunod, 1998, 201 p.

En moins de cinq ans, et en toute fin du XX[e] siècle, quatre ouvrages généraux d'introduction à la lexicologie ont été offerts dans des collections différentes au public d'étudiants et, plus largement, à tous ceux qui s'intéressent à cette discipline. Présentés de manière didactique sous la forme de synthèses et de relances, ces quatre ouvrages témoignent, s'il en était besoin, d'une excellente santé de la discipline qui, au seuil d'un nouveau millénaire, s'affiche ainsi auprès des étudiants et futurs chercheurs comme riche de belles perspectives scientifiques. Le fait même que quatre éditeurs distincts aient proposé sur le marché des ouvrages consacrés à la lexicologie n'est pas sans refléter un regain d'intérêt au moment même où la lexicographie et la dictionnairique électroniques, hors ligne ou en ligne, franchissent une nouvelle étape. Des synthèses s'imposaient en effet pour faire le point avant d'aborder les nouveaux horizons scientifiques ouverts dans l'espace vertigineux des supports électroniques.

L'*Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* d'I. MEL'ČUK, A. CLAS et A. POLGUÈRE ouvre le feu en s'adressant à un public habitué à un propos

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

savant et dense. Mais, et c'est là ce qui en fait un ouvrage de nature didactique, si les démonstrations sont très précises et exigeantes en attention, les auteurs ont tout particulièrement soigné l'accompagnement du lecteur dans cette solide initiation qui ne peut être assimilée à une simple sensibilisation.

Les auteurs, faut-il le rappeler, sont particulièrement prestigieux. Quelques mois avant la publication de l'ouvrage, I. MEL'ČUK a été nommé professeur invité au Collège de France, A. CLAS dirige de longue date la revue internationale *Meta – Journal des Traducteurs* – et coordonne le Réseau *Lexicologie, Terminologie, Traduction* de l'AUPELF-UREF, A. POLGUÈRE travaille quant à lui sur les systèmes de générations de textes multilingues, et tous trois sont professeurs à l'Université de Montréal. Si l'on a tendance à ne pas lire les avant-propos et préfaces, ce serait ici un grand tort car l'ouvrage contient avec excellence et l'un et l'autre. Ainsi, l'avant-propos définit précisément la nature et les fins de l'ouvrage, en l'occurrence une initiation systématique à la lexicologie moderne destinée à tous ceux qui, selon la formule des auteurs, ont « un *intérêt* dans le lexique et dans les dictionnaires ». Et c'est le lieu et l'occasion de rappeler que l'ouvrage contient une série de préceptes prenant toute leur force dans des exemples à vocation démonstrative, que la systématisation des descriptions s'inscrit résolument dans le cadre de la théorie Sens-Texte, et que le tout débouche sur un modèle de dictionnaire répondant à cette perspective, un « dictionnaire idéalisé » selon les propres mots des auteurs. La préface qui fait suite à cet avant-propos militant a pour objectif explicite la préparation du lecteur à la description rigoureuse, formelle et exhaustive du lexique. Et les auteurs de solliciter la compréhension et l'indulgence pour « la brusquerie de nos propositions et de nos démonstrations »... À dire vrai, ils n'en ont pas besoin, on comprend d'emblée que l'ouvrage forme un argumentaire convaincant en faveur d'une théorie linguistique centrée sur l'explication sémantique et la combinatoire des unités lexicales. Y est en effet présenté un modèle de dictionnaire, le *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* sur lequel A. CLAS et I. MEL'ČUK travaillent depuis plus de dix ans, en tenant compte systématiquement, rappellent-ils, des axes paradigmatique et syntagmatique.

Au-delà de la description des caractéristiques d'un tel dictionnaire, révolutionnaire et stimulant pour la recherche, nous avons particulièrement apprécié le premier chapitre consacré à la « théorie lexicologique », à la fois simple, précis et ambitieux, ce qui confine au grand art. Disons-le tout de suite : certains passages qui peuvent paraitre provocateurs, dans un contexte pédagogique général où la grammaire a tendance à étouffer l'enseignement du vocabulaire, nous semble à ne pas négliger lorsqu'on est enseignant. En effet, en filant la métaphore sur le thème des instructions d'assemblage des meubles donnés en pièce détachées, et qu'il faut assembler, les auteurs avancent qu'il en est de même pour les règles de grammaire qui doivent être formulées en fonction des lexies. « Il s'ensuit que le lexique d'une langue prime logiquement sur sa grammaire ». Et A. CLAS, I. MEL'ČUK, et A. POLGUÈRE de signaler que ce n'est nullement le point de vue dominant dans la linguistique théorique actuelle « qui met un accent tout particulier sur la syntaxe et relègue le lexique au rôle d'un accessoire négligé qui doit assurer les insertions lexicales après la construction des arbres syntaxiques ». C'est un point de vue suffisamment rare et fort pour être mis en relief et ne pas être occulté.

Le second chapitre est consacré à la caractérisation générale du *Dictionnaire explicatif et combinatoire* (*DEC*), dont sont présentés les principes de rédaction, la nomenclature et la documentation. Les auteurs rappellent bien là que leur dictionnaire correspond à la première tentative d'élaboration d'un dictionnaire de langue formel, ancré dans une théorie linguistique, elle aussi formelle. Quant à la nomenclature,

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

s'appuyant sur les principes de disponibilité, c'est-à-dire un lexique appartenant à la langue générale standard contemporaine, et de lexicalité, c'est-à-dire incluant lexèmes et phrasèmes, elle fait l'objet d'une reprise amplifiée dans le quatrième chapitre consacré à la macrostructure du *DEC*. Le troisième chapitre, le plus développé dans l'ouvrage (98 p.), est en effet réservé à la microstructure et il suffit d'énumérer les développements de ce troisième chapitre, *concept de lexie*, *délimitation d'une lexie*, *description d'une lexie*, *zone de combinatoire syntaxique*, puis *lexicale*, pour prendre conscience qu'il y a là, par le biais d'une application à un dictionnaire formel, force explications et exemples pour quiconque s'intéresse aux mots. Seul le dernier chapitre consacré à l'« Informatisation du Dictionnaire explicatif et combinatoire », en fonction même de l'évolution permanente de la science informatique, n'est pas totalement convaincant et, de l'avis même des auteurs, serait à retravailler. Mais dans ce domaine, chacun sait qu'il est bien difficile de fixer une stratégie définitive, et que le papier reste en fait un support bien inconfortable pour une technologie aussi mouvante qui s'accommode davantage des palimpsestes électroniques...

L'*Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire* associe deux qualités majeures : d'une part, les auteurs y offrent pour un large public une très belle image de la recherche dans un domaine important qui ne doit pas rester confidentiel et, d'autre part, l'ouvrage est servi par un ton chaleureux et le souci constant de bien guider le lecteur, ce qui le rend très clair, à la mode québécoise serait-on tenté d'ajouter... Voilà une *Introduction* qui mettra en appétit aussi bien les chercheurs que les enseignants et les étudiants.

En suivant l'ordre chronologique de parution, vient ensuite *La lexicologie*, « manuel pédagogique » (4^{e} de couverture) d'Aïno NIKLAS-SALMINEN, maitre de conférences à l'Université de Provence, qui s'adresse, affirme l'auteur, principalement aux étudiants en lettres et aux candidats se préparant aux différents concours de recrutement d'enseignants. Contrairement à l'ouvrage précédent, le chercheur n'y trouvera pas son comptant de stimulations, il s'agit bien en effet d'un « livre de synthèse » conçu pour « commencer par l'essentiel ». Ainsi, dans une première partie, l'auteur résume de manière assez efficace les notions fondamentales à prendre en compte pour l'étude scientifique des unités lexicales. C'est l'occasion de mettre successivement en lumière la nature du signe linguistique, les rapports établis entre le lexique et les divers types de mots, ainsi qu'entre le lexique et la grammaire. Y sont également présentés les sous-ensembles constitutifs du lexique, notamment le vocabulaire fondamental, et les acquis de la statistique lexicale. Enfin, l'auteur conclut cette première partie, menée tambour battant, sur la double dualité fondatrice : syntagme et paradigme d'une part, synchronie et diachronie d'autre part. Ce tour d'horizon reste d'autant plus utile qu'il se démarque par l'absence volontaire d'originalité : l'effort porte manifestement sur la clarté et la concision de l'explication.

Les deux autres tiers de l'ouvrage sont consacrés à l'analyse morphologique et à l'analyse sémantique du lexique. L'analyse morphologique est bien présentée, les différents mécanismes de dérivation et de composition y sont explicités avec pertinence, et on appréciera la justification des choix délicats à opérer entre mots composés et enchainement figés d'unités lexicales. Car il faut bien le reconnaitre, les auteurs de manuels justifient rarement leurs choix typologiques, alors même que ces justifications participent activement de la bonne compréhension des classements proposés.

En ce qui concerne le dernier tiers de l'ouvrage portant sur l'analyse sémantique du lexique, quelques réserves restent à émettre à propos du chapitre consacré à la lexicographie. On peut en effet tout d'abord regretter vivement que la lexicographie et la dictionnairique ne soient pas évoquées, ce sont en effet des concepts que B. QUEMADA

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

a utilement introduits il y a près de trente ans et qui se sont maintenant imposés. L'auteur donne également l'impression de confondre les dictionnaires encyclopédiques et les encyclopédies. Par ailleurs, lorsque sont présentées les entrées d'un dictionnaire, la notion de lemmatisation fait manifestement défaut pour expliquer la nature nécessairement artificielle des adresses. Enfin, la description de nos dictionnaires de référence est çà et là imprécise : il est ainsi surprenant qu'un manuel de 1997 évoque quinze volumes prévus pour le *TLF* alors que celui-ci est terminé depuis 1994, qu'il en comporte seize, en attendant le volume de complément presque achevé.

Mais si le chapitre consacré à la lexicographie mérite quelques correctifs, la troisième partie reste tout à fait riche lorsque sont abordées les relations lexicales et l'analyse du sens, avec entre autres des passages intéressants sur la notion de prototype. Un dernier regret est à mentionner en ce qui concerne la bibliographie dans laquelle ne sont pas cités, par exemple, le *Précis de sémantique française* de S. ULLMANN et le *Grand Larousse de la langue française*, incluant notamment cette encyclopédie générale de grammaire et de linguistique de Louis GUILBERT, que l'auteur à juste titre n'a pas manqué, et c'est visible, de consulter judicieusement. Aïno NIKLAS-SALMINEN remercie par ailleurs dès l'introduction Joëlle GARDES-TAMINES pour ses remarques et conseils constructifs : ces remerciements sont particulièrement bienvenus pour rassurer tous ceux qui seraient surpris par des analogies dans certains développements.

En bref, cet ouvrage offre pour un étudiant ou un néophyte une heureuse synthèse qui ne laisse pas d'être très agréable à lire et constitue une efficace propédeutique pour toute lecture plus savante.

Au cours de la même année, mais en septembre, est parue *La lexicologie entre langue et discours*, de Marie-Françoise MORTUREUX, dans une nouvelle collection, « Campus Linguistique », dirigée par Michèle PERRET. Le titre introduit à lui-seul une problématique qu'il ne convient pas de négliger : la lexicologie se situe bien en effet entre la langue et le discours. C'est là en effet que se négocient les fondements de cette discipline, et tout en l'ancrant solidement dans un univers approprié d'analyses et de méthodes scientifiques, Marie-Françoise MORTUREUX, dont on connait bien les recherches sur les technolectes et les néologismes, a su rendre compte de la complexité stimulante de la lexicologie, en préservant le charme d'un domaine pluriel et ouvert à de multiples approches. La lexicologie est bien située à la croisée de différentes spécialités participant de la sémantique et de la morphologie, installée en équilibre toujours complexe entre langue et discours, avec ses unités, isolées ou regroupées, épinglées un instant dans les filets lexicographiques et dictionnairiques, formels ou sémantiques. Enfin, l'ouvrage, présenté sous la forme d'un manuel destiné aux étudiants, ne dément pas les choix didactiques qui fondent la collection : « analyse, méthode, outils en un seul livre ».

C'est tout d'abord par un plan efficace et des articulations pertinentes que l'ouvrage se démarque. L'ensemble est structuré en deux parties, et il semble que ce soit le propre de la collection. La première, intitulée *Analyse et synthèse* (117 p.), est consacrée aux connaissances indispensables cernées en huit chapitres ; la seconde, *Documents et méthodes* (56 p.), comprend 22 documents, commentés en partant de questions précises, chacun de ces documents soulevant un problème particulier et constituant, en outre, une illustration et un prolongement de la première partie, de nature théorique.

La première partie obéit à une structuration très logique : après un chapitre introductif sur la discipline, trois chapitres sont consacrés à la morphologie lexicale, enfin les deux derniers chapitres correspondent, d'une part, aux mots en discours et, d'autre part, à la régulation lexicale.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

La seconde partie peut s'assimiler à des travaux dirigés conduits en résonance par rapport à la première partie. *Mots graphiques, vocables, entrée des dictionnaires*, *Vocables et lexèmes*, *La motivation dans les mots construits*, *La suffixation en –age*, *Les composés*, *Superordination et définitions lexicographiques*, *Le champ des bateaux dans le* Lexis *et le* Petit Robert électronique, voilà par exemple les premières analyses proposées, et, parmi les suivantes, relevons entre autres : *Un paradigme désignationnel*, *Expressions figées, défigements*, *Néologismes officiels*, *À propos du « franglais »*. Les documents sur lesquels s'appuient les analyses sont variés, tantôt informatifs, tantôt ludiques, en tout cas toujours toniques. Ainsi l'ouvrage se termine sur un extrait du *Roman de Jehan et Blonde* (Philippe de Rémi, XIII[e] s.) qui rappelle que le cousinage tumultueux de l'anglais et du français ne date pas d'ÉTIEMBLE.

La double colonne vertébrale de l'ouvrage se révèle efficace pour à la fois cerner et ouvrir le propos. L'auteur a réussi à multiplier les relations d'une partie à l'autre tout en conservant l'autonomie de chaque thème abordé. Ainsi, aux trois chapitres de la première partie, consacrés à la morphologie lexicale, font écho des documents et réflexions sur la suffixation en *–age*, les composés, la motivation dans les mots construits. De la même manière, aux trois leçons consacrées à la sémantique lexicale répondent des analyses de textes dictionnairiques (*Le sens dans un article de dictionnaire ; polysémie et homonymie dans le* Petit Robert *et le* Lexis). Tout cela permet de briser la lecture linéaire en facilitant des entrées par thème, laissant au lecteur le choix d'une première approche pratique (la 2[e] partie) ou théorique (la 1[re] partie).

L'auteur nous propose en fait un véritable parcours initiatique. Qu'étudient les lexicologues ? Que proposent les dictionnaires ? Qu'élaborent les linguistes ? Telles sont les questions posées dans le premier chapitre *Lexicologie, lexicographie et lexique*. C'est l'occasion pour M.-F. MORTUREUX de rappeler les distinctions entre mots graphiques et mots linguistiques, vocables et lexèmes. À la distinction mots "outils" / mots "pleins", le mot plein supposant à tort qu'il y a des mots vides et cette terminologie ayant été battue en brèche, il aurait probablement été préférable d'évoquer les mots lexicaux et les mots grammaticaux, en fonction de la distinction entre liste ouverte et liste fermée. Il n'en reste pas moins que les explications sont très clairement formulées et bien illustrées. On apprécie immédiatement dans ce chapitre initiatique la place faite à la lexicographie, et notamment au *TLF*, au *Lexis* et au *Petit Robert électronique*. Au reste, tout au long de l'ouvrage, réapparaissent la formule et l'intertitre « représentation lexicographique » qui nous semblent éloquents et judicieux pour désigner le travail particulier de l'auteur d'un dictionnaire, bien mis en valeur dans les chapitres où cela s'impose (p. 27, pour les notions fondamentales de la morphologie lexicale, p. 72, pour les méthodes d'analyse et de représentation de la sémantique lexicale). On regrettera simplement que la distinction fondatrice entre lexicographie et dictionnairique n'ait pas été évoquée, il y avait là auprès des étudiants l'opportunité de mettre en relief une terminologie désormais précieuse pour mieux percevoir la hiérarchie des tâches et l'articulation nécessaire entre la recherche scientifique sur des ensembles de mots et l'élaboration d'un produit soumis aux contraintes du marché, la dimension commerciale de l'objet dictionnaire ne pouvant être occultée.

Les trois chapitres consacrés à la morphologie lexicale sont de grande qualité (*Notions fondamentales* ; *Exemples d'affixation* ; *La composition*). Les notions fondamentales sont clairement exposées en partant de la forme et du sens des mots, donnant naturellement l'occasion de s'appuyer sur le double point de vue morphophonologique et morphosémantique. La créativité lexicale est habilement présentée et mise en rapport avec les notions de synchronie et diachronie, de récursivité, de motivation et d'étymologie. En ce qui concerne la morphologie lexicale, au-delà des explications attendues sur l'affixation, on appréciera plus particulièrement les passages

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

sur les propriétés lexicales, notamment la reconnaissance des bases non autonomes et des "mots possibles" propres à régulariser la description du lexique. Par ailleurs, M.-F. MORTUREUX nous fait bénéficier de sa parfaite connaissance des mécanismes mis en œuvre dans les technolectes pour aborder avec efficacité la composition, en soulignant l'évolution constatée au XX^{e} s., avec notamment au cours de ces dernières années le développement du mot-valise, de la siglaison et de l'acronymie. L'auteur présente ici au lecteur des analyses morphologiques qui incluent les travaux porteurs les plus récents, comme ceux de Sandrine REBOUL (*Le vocabulaire de la Télématique, Du discours au lexique*, 1994).

Dans le domaine de la sémantique lexicale, l'élucidation du mot introduit les notions de métalangage et de phrases analytiques, l'analyse distributionnelle et l'analyse sémique font l'objet d'explications à la fois classiques et très claires qui introduisent l'étude du sens lexical sous ses deux aspects, son caractère décomposable et son organisation différentielle. Que les relations lexicales, la synonymie, l'antonymie, l'hyperonymie et l'hyponymie ne soient pas inflationnistes, comme c'est souvent le cas dans les manuels, est appréciable, d'autant plus qu'une place légitime est faite à l'holonymie et à la méronymie, généralement oubliées, et dont l'importance a été mise en valeur par Robert MARTIN, dès 1991. C'est donc de manière heureuse que l'auteur enchaine sur les mots en discours, réinsistant sur les notions de vocables et de lexèmes, dénotation et connotation, approche structurale ou prototypique. Ce dernier point aurait sans doute gagné à être davantage développé, il reste en effet difficile d'établir une synthèse explicite de la sémantique du prototype de E. ROSCH à G. KLEIBER, sans oublier les stéréotypes. Et elle constitue désormais un passage obligé de la sémantique qui intéresse particulièrement les étudiants. Enfin, après avoir très énergiquement présenté les vocabulaires et leur créativité, M.-F. MORTUREUX conclut avec maestria par un développement très riche sur la néologie lexicale et la lexicalisation.

Ce parcours harmonieux et très solidement balisé reste d'autant plus utile qu'il est repris sous une forme plus libre, de manière à la fois complémentaire et originale, dans la seconde partie de l'ouvrage que nous avons déjà rapidement décrite.

Deux remarques peuvent être faites concernant la prochaine édition. La première est d'ordre terminologique. Cet ouvrage offre en effet indéniablement une terminologie de grande qualité pour aborder la lexicographie. Celle-ci y est en effet claire, bien explicitée, riche et fort bien amenée. Aussi, formulerons-nous une remarque générale. Il s'imposerait en effet qu'une bonne fois pour toutes, à propos des "champs lexicaux", relevant en principe de l'extralinguistique, et des "champs sémantiques", correspondant selon bon nombre de linguistes à un réseau intralinguistique, et notamment aux emplois différenciés d'un même mot, les spécialistes se mettent d'accord. Une rapide enquête montre que beaucoup de professeurs du second degré n'osent plus utiliser la formule "champ sémantique", tant les linguistes divergent dans l'acception qui en est donnée, au point que dans les Instructions officielles, qui font référence pour le CAPES, il a été jugé indispensable de définir ce qu'il convient de désigner par "champ sémantique" et "champ lexical". De la même manière, le "mot complexe", tel qu'il est reformulé ici, opposé au "mot simple", n'est pas forcément éclairant dans la mesure où cette formulation coexiste avec d'autres terminologies distinguant l'unité lexicale simple de l'unité construite, elle-même différente de l'unité complexe. Notre seconde remarque porte sur quelques absences regrettées dans la bibliographie, une remarque facile à prendre en compte du fait même que – nous le tenons de l'auteur – il s'agit de reports qui ne se sont pas bien effectués entre un chapitre dont la bibliographie a été supprimée et la bibliographie qui conclut l'ouvrage. Le *Trésor de la langue française* et les *Cahiers de lexicologie* retrouveront donc dans la prochaine édition la place qu'ils avaient dans le manuscrit.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Pour conclure à propos de cet ouvrage, rappelons que les intitulés des chapitres théoriques et des documents commentés ne trompent pas : les concepts sont abordés sans inutiles ambages, le livre s'adresse à des étudiants ou à des enseignants que le sujet préoccupe, l'information y est donc directe et précise. Qu'il s'agisse de la première partie ou de la seconde partie, les explications sont formulées de manière concise, avec de très bons exemples et une typographie qui met efficacement en relief le métalangage. Le fait que, par ailleurs, avant chaque chapitre, soient résumés les points qui vont être abordés, en les finalisant, et qu'en fin de chapitre soit offerte une quinzaine de lignes de synthèse, permet à l'étudiant de bien percevoir la dynamique de la leçon et de repérer les éléments fondamentaux. En vérité, la structure des leçons, la mise en page, le choix des sous-titres et une typographie heureuse se conjuguent pour bien charpenter les connaissances. Au total, c'est un excellent manuel.

En janvier 1998 est paru le dernier manuel de lexicologie du XX^{e} siècle, chez Dunod, intitulé *Introduction à la lexicologie*, sous-titré *Sémantique et morphologie*, dont Alise LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET sont les auteurs. L'ouvrage est structuré en deux parties, la première (88 p.), rédigée par Alise LEHMANN, est consacrée à la sémantique lexicale et comporte quatre chapitres (*Le signe linguistique*, *Les analyses du sens lexical*, *Les relations sémantiques*, *La polysémie*) et la seconde (62 p.), écrite par Françoise MARTIN-BERTHET, a pour thème la morphologie lexicale avec trois chapitres (*La formation des mots*, *La dérivation*, *La composition*). Les deux parties forment bien deux sous-ensembles distincts ayant leur autonomie et même leur propre style. L'ensemble de l'ouvrage est fort bien introduit par un chapitre précédant ces deux parties et portant sur les notions de *mot* et de *lexique*, d'une part le mot en tant que forme, sens et représentant d'une classe grammaticale, et d'autre part le lexique en tant qu'entité constituée de sous-ensembles, lexique général, lexiques de spécialité, et mots « aux frontières du lexique », comme les noms propres, les mots "virtuels" et les mots étrangers.

D'une manière générale, ce qui séduit dans l'ouvrage, et notamment dans la première partie, c'est la clarté des explications présentées sous forme d'exposés précis, parfaitement structurés, procédant de manière déductive, les définitions étant offertes immédiatement, et suivies d'exemples si nécessaire, toujours accompagnées dans le développement qui y correspond par des références d'ouvrages ou d'articles. Cette formule, qu'une typographie aérée sert avec pertinence, donne l'impression très agréable de bénéficier d'un résumé éclairant sur les recherches les plus récentes et les plus importantes. S'y ajoute la satisfaction de pouvoir ainsi facilement se reporter aux articles cités si l'on souhaite approfondir et, en ce sens, le genre annoncé de l'ouvrage, une *Introduction*, est parfaitement justifié. Le sous-titre, « sémantique lexicale », est par ailleurs tout aussi judicieux, une large place est en effet offerte dans chaque chapitre à tout ce qui relève de la sémantique, et à cet égard le troisième chapitre consacré à l'analyse du sens lexical, où Alise LEHMANN développe successivement les notions de *définition par inclusion*, d'*analyse sémique ou componentielle*, et de *prototypes et stéréotypes*, est très pertinent. Que çà et là on puisse regretter que ne soient pas évoquées des notions telles que les oppositions complémentaires de la définition logique et des définitions nominales, de la lexicographie et de la dictionnairique, des champ lexicaux et des champs sémantiques, reste mineur par rapport au panorama à la fois très complet et extrêmement clair offert sur la lexicologie et la sémantique lexicale dans la première partie.

La seconde partie présente la morphologie lexicale sous deux aspects, en diachronie d'abord, en synchronie ensuite. Le plan choisi est assez peu conventionnel et, par exemple, la typologie des procédés de formation se subdivise en deux parties, *Dérivation et composition*, puis *Préfixation et suffixation*, et on retrouve dans cette

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

seconde partie la suffixation sans changement de catégorie, la préfixation avec changement de catégorie, la dérivation parasynthétique. S'il faut parfois faire un effort pour comprendre le chemin choisi par l'auteur pour présenter les différents mécanismes, les exemples choisis sont de grande qualité, et constituent une mine pour le professeur soucieux de les renouveler et de trouver les plus appropriés. Il va sans dire qu'en termes de morphologie, en fonction des écoles et des approches pédagogiques, chaque enseignant choisit son propre parcours, et les leçons offertes par un manuel constituent en réalité davantage une ressource à exploiter qu'un modèle tout fait. Françoise MARTIN-BERTHET, en n'écartant pas la dimension diachronique, a choisi une approche forcément plus complexe mais plus enrichissante pour ses lecteurs.

Il faut signaler qu'à cette introduction méthodique sur les deux domaines constitutifs de la lexicologie, s'ajoutent 46 pages d'exercices distribuées dans les deux parties de l'ouvrage dont 7 d'exercices de synthèse en toute fin. Les exercices suivis de leur corrigé correspondent à de pertinentes applications pour à la fois approfondir et fixer les notions qui ont précédé dans les leçons. On bénéficie ainsi pleinement de la double dimension de l'ouvrage : introduction propédeutique et manuel.

L'*Introduction à la lexicologie* d'A. LEHMANN et de F. MARTIN-BERTHET fait donc bien partie de ces ouvrages que l'on recommande vivement aux étudiants, de par la précision des informations et la très grande qualité des définitions qui y sont données pour chaque notion abordée, et c'est d'ailleurs là ce qui séduit d'emblée le lecteur quel qu'il soit. Mais il s'agit aussi d'un très bon guide pour orienter vers tel ou tel article que l'on aurait pu méconnaitre. Voilà donc un travail d'excellente facture : utile synthèse en toute fin du XX^{e} siècle et introduction dynamique au XXI^{e} siècle commençant.

Quatre ouvrages de grande qualité en moins de cinq ans, c'est une belle moisson... C'est également une convergence symbolique. Riche de toutes les strates du XX^{e} siècle – de la philologie romane au poststructuralisme, de l'IGLF (Inventaire général de la langue française) de Mario ROQUES à FRANTEXT, des premiers regroupements par écoles à l'INaLF fédérateur –, la lexicologie se présente en fin de siècle comme une discipline solide, sereine et ouverte : que paraissent en rangs serrés des ouvrages en témoignant est pour le moins très réconfortant. Et tout particulièrement bienvenu, à l'aube du XXI^{e} s., pour introduire auprès des générations de chercheurs à venir, parmi nos étudiants, une discipline installée au cœur de la langue et des progrès technologiques.

Jean PRUVOST
Université de Cergy-Pontoise
GEHLF* – INaLF

* Groupe d'étude en histoire de la langue.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Robert GALISSON, Jean-Claude ANDRÉ, *Dictionnaire de noms de marques courants. Essai de lexiculture ordinaire.* Paris, Didier Erudition, 1998, 342 p.

« Les marques nous marquent en marquant ce que nous consommons ». Voilà l'hypothèse de départ de Robert GALISSON, qui explique dans l'introduction du *DNMC* comment lui était venue l'idée de cette recherche. C'est en se promenant en montagne avec un collègue polonais, professeur de français langue étrangère en Pologne depuis de nombreuses années que lui et son ami avaient capté une bribe de conversation de randonneurs français : « Deux « Vache qui rit », un coup de « Badoit » et ça repart ! ». Cette petite phrase, parfaitement compréhensible pour un locuteur natif mais d'une déroutante opacité pour un professeur de français étranger a fait office d'amorce dictionnairique. Chassez le culturel, il revient au galop ! Quatorze années se sont écoulées entre l'idée du projet du *DNMC* et sa publication. Il a fallu la riche expérience d'un didactologue-lexicologue et spécialiste de lexiculture de la taille de R. GALISSON, la collaboration d'un collègue ingénieur d'études au CNRS/INaLF comme J.-Cl. ANDRÉ et le concours de nombreux étudiants de Maitrise et de DEA à Paris III pour mener à bien cette tâche ardue. Il est clair cependant que le didactologue a marqué de son empreinte cet outil lexicographique quelque peu insolite.

Profil du dictionnaire

Il ne s'agit pas du tout d'un traditionnel ouvrage de référence mais d'un dictionnaire tout à fait original. Il relève de la lexicographie pédagogique, puisqu'il est centré sur les besoins des professeurs et des apprenants de niveau avancé.

– ***Dictionnaire interstitiel*** : nous avons affaire à un dictionnaire qui a « pour vocation de prendre en charge des secteurs de la langue dont les dictionnaires existants ne rendent pas compte » (p. 257). A l'instar d'un dictionnaire des sigles il ne fait double emploi avec aucun autre dictionnaire existant. En effet, les noms de marques constituent un type d'informations qu'on ne trouve ni dans les dictionnaires de langues, monolingues ou plurilingues, ni dans les dictionnaires encyclopédiques, ni dans les banques de données accessibles sur l'internet, comme EURODICAUTOM par exemple.

– ***Dictionnaire de dépannage*** : il s'agit d'un dictionnaire de compréhension dont l'une des caractéristiques est de « fragmenter l'information afin de permettre un décodage rapide, ponctuel, non suivi de mémorisation ». R. GALISSON a en outre prévu des pistes d'exploitation (regroupement ou remembrement) pour transformer le *DNMC* en **dictionnaire d'apprentissage**, c'est-à-dire « en moyen de reconstruire un tout à partir d'éléments épars, de passer de la connaissance prête à l'emploi à la connaissance à élaborer ».

– ***Dictionnaire de lexiculture*** : par le terme **lexiculture,** R. GALISSON entend « la culture (implicite), en suspens *dans* ou *sous* les mots, qu'il convient de mettre au jour, d'expliciter et d'interpréter » (GALISSON et PUREN, 1999). C'est une composante qui est généralement négligée dans les dictionnaires.

Contenu

– ***Mégastructure*** : ce qui frappe c'est l'ampleur et la variété de la mégastructure. Le corps du dictionnaire, c'est-à-dire la nomenclature proprement dite occupe à peine la moitié du livre entier. Il arrive rarement qu'un dictionnaire, qui relève pourtant de la lexicographie pédagogique, soit aussi bien didactisé, aussi richement pourvu d'outils didactiques.

Que contiennent les 165 autres pages ?

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

1. Une **introduction** avec la justification, la genèse de l'idée et de l'outil, une petite grammaire des noms de marque, des critères de sélection de la macrostructure et de la microstructure, la méthode de travail, une introduction à la « marquologie », etc. (p. 5-49) ;

2. Une **présentation** du dictionnaire, de sa microstructure, de son public-cible, etc. (p. 49-62) ;

3. Un **glossaire** qui définit les principaux termes utilisés : ex. marque, logo, griffe, franchisage (p. 63-66) ;

4. La **nomenclature** du dictionnaire proprement dite (p. 67-245) est suivie de trois **annexes** : l'une sur les appellations de vins français (p. 249-250), l'autre sur quelques appellations de fromages français (p. 251-252) et la dernière sur quelques maisons d'édition françaises (p. 253-255) ;

5. Une **exploitation lexiculturelle** de l'outil (p. 257-279) extrêmement judicieuse et bien élaborée, qui s'articule autour de trois axes : « des questions et des réponses construites », « des questions construites et des réponses esquissées » et « des orientations prospectives ». Chacune de ces rubriques offre une mine de pistes d'exploitation pédagogiques et didactiques possibles. Certaines pistes permettent par exemple à l'utilisateur de découvrir les différents types de culture des Français : culture générationnelle, traditionnelle, religieuse, animalière, etc. ;

6. Un **index sémasiologique** (alphabétique) à définitions réduites (p. 281-308) ;

7. Un **index onomasiologique** (thématique) à regroupements emboités (p. 309-342).

– ***Macrostructure*** : deux sources principales ont été consultées : la « Classificaton internationale des produits et des services » de l'INPI (Institut national de la propriété industrielle) et les pages jaunes de l'Annuaire du téléphone. La presse, les grandes surfaces, les affiches ont également servi de sources d'inspiration. Les listes ainsi obtenues ont ensuite été soumises à des tests d'estimation et de disponibilité, destinés à mesurer le degré d'intégration culturelle des mots-vedettes, tout en tenant compte de la notoriété de la marque, de la pérennité et de la concision des slogans. Pour dissiper tout malentendu, les auteurs ont préféré la notion "d'appellation commerciale" au terme "marque", somme toute fort ambigu.

Le *DNMC* adopte une classification mixte. La macrostructure est organisée de façon sémasiologique, tout comme l'index à définitions réduites qui reprend les 1007 noms de marque de façon alphabétique. L'index onomasiologique (thématique) à regroupements emboités permet cependant de procéder à une lecture tout à fait différente, allant du concept au signe. Deux grandes rubriques sont prévues : produits (alimentation, habillement etc.) et services (médias, distribution, banques, etc.).

– ***Microstructure*** : pour chaque mot-vedette sont donnés :

- **la définition** ou plutôt « certains caractères de la société ou du produit, susceptibles de la (le) positionner dans l'univers des sociétés ou des produits auxquel(le)s elle (il) appartient ». Ex. **KILOUTOU** : **Appellation commerciale et nom d'une société** spécialisée dans la location des matériels et outils les plus divers ;

- **une glose** « historico-culturelle, susceptible de transformer telle ou telle marque, banale a priori, en indicateur culturel... ». Ex. **MAC DONALD** : chaine de restaurants (« Macdo », par apocope) dont l'implantation n'est pas toujours appréciée dans un pays de vieille gastronomie comme la France ;

- **l'usage** caractéristique de la marque, des textes publicitaires, des slogans, des textes d'ancrage, etc. Ex. **OPTIC 2000** : Slogan : « Votre vue, ça nous regarde » ;

- **la prononciation**, si elle pose des problèmes (celle des noms anglais par exemple).

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Objectifs

Pour enseignants FLE et étudiants de français de niveau avancé. « Il s'agit de rendre accessibles aux étrangers qui le souhaitent, des connaissances de natifs apparemment subsidiaires (les noms de marques courants), mais en réalité hautement représentatives de certaines "valeurs" actuelles de la société française ». L'échelle des valeurs des Français se reflète par exemple dans le volume de la classe 33 (boissons alcooliques) où l'on distingue les apéritifs, les digestifs et les vins (vins de table, vins fins) et dans la classe des produits de luxe : haute couture, parfum, maroquinerie. Certaines gloses, comme celle sur Mac Donald, citée ci-dessus, donnent une indication sur la perception des Français de certains phénomènes de société comme la restauration rapide.

Conclusions

Évaluons le *DNMC* à la triple aune de la **compréhensibilité**, de **l'utilité** et de la **convivialité,** trois critères importants pour juger un ouvrage lexicographique, selon BOGAARDS (1998).

– ***Compréhensibilité*** : il faut sans doute de très solides connaissances lexiculturelles, s'être imprégné de la culture française, de préférence par le biais d'un séjour (prolongé) en France, pour comprendre et apprécier à sa juste valeur toute la richesse de ce dictionnaire. Il convient donc parfaitement au public-cible (professeurs et étudiants de niveau suffisamment avancé). Pour des étudiants moins avancés, les aspects connotatifs, si importants dans le langage publicitaire, les procédés rhétoriques, les jeux de mots, etc., constituent de fait une pierre d'achoppement redoutable, d'autant plus qu'il n'y a pas d'informations iconiques (photos, dessins, etc.) susceptibles de jouer un rôle de médiation en assurant une certaine redondance.

Le "poids des mots", certes, mais le "choc des photos" serait utile également, car dans la publicité la partie visuelle est souvent plus importante que la partie rédactionnelle. Je suppose que ce sont des contraintes éditoriales qui ont empêché les auteurs d'inclure des images. Une photo d'un avion d'Air France aurait été plus parlante que la description du pictogramme caractéristique : « raies obliques de couleur bleue et rouge dans un rectangle blanc (*cf.* les couleurs du drapeau français) ».

– ***Utilité*** : le *DNMC* me parait constituer un dictionnaire à géométrie variable tout à fait original et innovateur, susceptible de rendre d'éminents services à un public assez large : enseignants de FLE, certes, mais aussi traducteurs et interprètes, étudiants avancés qui doivent savoir ce que certains noms de marque véhiculent comme images. En dépit d'une macrostructure limitée et malgré le caractère forcément éclectique et éphémère, inhérent à ce type d'ouvrage, il constitue un outil précieux, puisqu'il offre une approche méthodologique, procédurale, un cadre de référence qui permet aux utilisateurs d'élaborer leur propre « autodictionnaire personnalisé ». Même si tous les noms de marques tombaient en désuétude, la moitié de l'ouvrage ne perdrait rien de sa pertinence.

– ***Convivialité*** : avec ses multiples voies d'accès permettant des consultations croisées, sa mégastructure particulièrement riche, le *DNMC* se laisse facilement consulter. Seule la microstructure mériterait d'être mieux uniformisée sur le plan de la mise en page. Nul doute qu'il s'agit d'un produit haut de gamme, d'un article "griffé", mais à la portée de tout le monde.

Le *DNMC* est fait avec une rigueur scientifique et didactique, une connaissance des besoins du public qui font fréquemment défaut aux dictionnaires traditionnels, souvent élaborés par des lexicographes professionnels, dont les préoccupations sont parfois fort éloignées des réalités de la classe. Avec la publication de leur dictionnaire, R. GALISSON et J.-Cl. ANDRÉ ont effectivement réalisé – ce que R. GALISSON lui-même

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

suggère d'ailleurs – un « modèle dictionnairique à géométrie variable qui confère à l'utilisateur une liberté, une responsabilité, une dignité qui dopent sa créativité et le font participer plus intimement à l'appropriation du savoir » (p. 279).

N'est-ce pas le plus beau compliment que l'on puisse faire à un dictionnaire ?

Jean BINON
Université catholique de Leuven

BIBLIOGRAPHIE

BOGAARDS, Paul (1998) : « Des dictionnaires au service de l'apprentissage du français langue étrangère », *Cahiers de lexicologie*, 72, 1, p. 127-167.

GALISSON, Robert et C. PUREN (1999) : *La formation en questions*. Paris, CLE International, Coll. « Didactique des langues étrangères », dirigée par R. GALISSON.

Mots chiffrés et déchiffrés. Mélanges offerts à Étienne Brunet. Textes rassemblés par Sylvie MELLET et Marcel VUILLAUME. Préface de Charles MULLER. Paris, H. Champion, 1998, 732 p.

Les mélanges qu'il est traditionnel d'offrir à un professeur ou à un savant à l'occasion de son admission à la retraite constituent un objet tout à fait particulier dans le monde de la recherche. De tels volumes présentent presque toujours une plus grande variété de thèmes que, par exemple, les actes d'un colloque : quelques collègues, souvent venus d'horizons divers, apportent leur pierre à un édifice collectif, sous la forme d'un article scientifique. Certains soulignent leur hommage au destinataire par une attention particulière, soit en choisissant un sujet plus ou moins proche de ses préoccupations et susceptible de l'intéresser, soit par une allusion, l'évocation d'un souvenir, la mention courtoise de son nom. Le présent volume, destiné à fêter Étienne BRUNET, n'échappe pas à la règle.

Il n'est guère besoin de présenter Étienne BRUNET dans les *Cahiers de lexicologie*. Il suffit de rappeler la place qu'il a prise dans le développement et l'exploitation du corpus FRANTEXT de l'INaLF, les méthodes spécifiques à la statistique lexicale qu'il a élaborées et appliquées, les forts volumes qu'il a consacrés à différents auteurs, parmi lesquels Giraudoux, Hugo, Proust ou Zola, enfin le développement d'HYPERBASE, le logiciel d'exploitation statistique des fichiers FRANTEXT. Nombreux sont les auteurs ici rassemblés qui se réfèrent, dans leur contribution, à l'un ou l'autre de ces aspects de la carrière d'Étienne BRUNET, qui par l'expression de sa reconnaissance ou de sa dette envers le maitre qu'il fut, qui par l'emploi d'HYPERBASE pour préparer l'étude qu'il lui offre. Quatre exemples de thèmes plus personnalisés encore, parfois avec humour : Georges CESBRON étudie chez Julien Gracq l'importance du pays des Mauges, d'où le romancier mais aussi Étienne BRUNET sont originaires ; le linguiste Jean-Philippe DALBERRA se demande, quant à lui, si « la morille est bien une brunette » ; Philippe CIBOIS est allé jusqu'à prendre comme objet d'une étude de rhétorique un texte

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

de BRUNET lui-même ; quant à Marcel VUILLAUME, il consacre dix pages à l'exégèse linguistique et rhétorique d'une « mémorable parole du récipiendaire » et met en rapport, par ce prétexte, les « maximes implicites » avec le discours indirect libre.

Les contributeurs sont donc nombreux. On trouve d'abord, bien entendu, un grand nombre de collègues ou de collaborateurs d'Étienne BRUNET appartenant comme lui à l'unité « Bases, Corpus et Langage » ou à l'Université de Nice-Sophia Antipolis (24 sur 42), les autres viennent du reste de la France (13) ou de l'étranger (5 : Belgique, Canada, États-Unis, Portugal, Suède). La langue privilégiée, dans les textes ou les domaines étudiés, est évidemment le français, mais on lira plusieurs contribution relatives au latin (Jacques AUMONT, Michel DUBROCARD, Étienne ÉVRARD, Sylvie MELLET, Jean-Pierre WEISS), à l'anglais (C. CHARPENTIER et P. DIMON, Michel JUILLARD, Philippe THOIRON), au portugais (Carlos MACIEL, Ana Maria VILHENA, Tomás de VILHENA), au corse (Marie-José DALBERRA-STEFANAGGI) ou au grec ancien (Jacqueline MANESSY).

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première, intitulée « Mots en chiffres » et sous-titrée « Les textes et l'ordinateur », s'adresse directement à l'un des axes majeurs de la carrière d'Étienne BRUNET, la statistique, et regroupe vingt études quantitatives. Mais cette discipline ne monopolise pas toute la place, une seconde partie (« Mots sans chiffres ») étant consacrée à des études linguistiques et littéraires menées sans l'aide de la statistique. Cette dualité, jointe à la relative diversité des domaines pratiqués par les auteurs, assure une agréable diversité à l'ensemble.

Du côté de la statistique, on distingue des contributions particulières, centrées sur un thème ou un auteur, et d'autres plus générales. On lira d'abord une audacieuse (dans un tel contexte !) mais intéressante réflexion de Jean ÉMELINA, intitulée « Corneille, Racine et Molière aux prises avec la statistique lexicale », qui détaille les difficultés, les limites et les dangers des statistiques lexicales, mais aussi et avant tout leur intérêt et leurs possibilités ; un regard critique mais constructif.

Quelques articles présentent des méthodes statistiques (Xuan LUONG, « Le consensus en analyse arborée », Max REINERT, « Mondes lexicaux et *topoi* dans l'approche *Alceste* ») ou les illustrent par l'étude d'un cas : ainsi la recherche de dépendances binaires en contexte par Benoît HABERT et Cécile FABRE (« Relations de dépendance syntaxique et sémantique distributionnelle »), appliquée à des textes de Mitterrand, ou la présentation et l'analyse d'un corpus anglais par Michel JUILLARD (« Du bon choix d'un corpus et de son bon usage »).

Parmi les études plus concrètes et ponctuelles, on lira des recherches sur le mot « cœur » chez Saint-John Perse (Évelyne CADUC), sur « bagatelle » chez Marivaux (Anna JAUBERT), sur l'autre et le même dans *Aurélia* de Nerval (Véronique MAGRI-MOURGUES), sur la migraine à travers le corpus FRANTEXT (Éveline MARTIN).

Les grandes subdivisions de la statistique linguistique et lexicale sont présentes : la recherche de cooccurrences est appliquée tant à la littérature (Michel DUBROCARD, étudiant César) qu'au discours politique (l'article de B. HABERT et C. FABRE cité plus haut) ; c'est aussi ce type de discours qui intéresse majoritairement les études relatives à la richesse lexicale : Dominique LABBÉ, sur le vocabulaire des discours de Charles de Gaulle et François Mitterrand ; Carlos MACIEL, sur « Le vocabulaire des constitutions brésiliennes ». Chez Maurice TOURNIER, la banalité du discours syndicale est observée sous l'angle des adverbes et adjectifs d'insistance, tandis que T. VILHENA s'intéresse aux noms propres des discours du Président Soares. Sylvie MELLET, quant à elle, illustre l'utilisation du logiciel HYPERBASE par une étude sur les affinités lexicales des tragédies de Sénèque.

D'autres éléments textuels ou linguistiques que le mot font également l'objet de recherches ; ils sont soit plus petits, comme dans l'étude de Colette CHARPENTIER et

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Pierre DIMON sur la corrélation des signes de ponctuation et des rôles dans une pièce de Pinter, soit plus diffus et moins quantifiables, dans l'étude déjà citée de Ph. CIBOIS, intitulée « L'analyse rhétorique de données textuelles : une comparaison entre textes scientifiques de deux disciplines », où sont comparés un texte de biologie moléculaire et un article d'Étienne BRUNET sur l'histoire du mot *latin* dans la littérature française. Ne sont pas non plus absentes la métrique — en la personne d'Étienne ÉVRARD, qui applique la statistique à l'hexamètre dactylique d'un poème latin du X^e^ siècle —, ni la morphologie, où Chantal KIRCHER observe l'histoire du suffixe *-icité* à travers le corpus FRANTEXT. Enfin Charles MULLER se fonde, astucieusement, à la fois sur son expérience d'ORTHOTEL et sur les fichiers de l'INaLF pour évaluer le degré des difficultés posées par l'accord du participe passé.

Les articles non statistiques de la seconde partie ne sont pas moins intéressants. Ils se partagent essentiellement entre la stylistique et la littérature d'une part et la linguistique ou la dialectologie de l'autre. La philosophie et la réflexion sur la communication ne sont toutefois pas absentes, Dominique JANICAUD s'interrogeant sur « La pensée mondialisée : unique ou plurielle ».

Du côté de la littérature, on notera d'abord que plusieurs contributions, bien qu'elles ne recourent pas à la statistique, ne sont pourtant pas très éloignées des méthodes ou des objectifs du destinataire de l'ouvrage et des contributeurs de la première partie. Ainsi, sous un titre en forme de jeu de mots, « Pronostiquer avec Hyperbase », Marie-Luce DEMONET investigue le champ lexical de la divination dans Rabelais. Andrew OLIVER recourt lui aussi au logiciel d'Étienne BRUNET pour étudier le mot « père » dans *Le Père Goriot*. Quant à Ana Maria VILHENA, elle part sur les traces du thème de la femme, de l'amour et du mythe de Pandore dans l'œuvre de l'écrivain portugais Manuel Alegre.

On rapprochera utilement l'étude de Jacques AUMONT sur le jeu d'esprit chez Pline le Jeune (« Pour une histoire de la préciosité latine ») et celle de Marie-Hélène COTONI sur « Ironie, esprit, humour dans les lettres de Frédéric le Grand à la Duchesse de Saxe-Gotha ». C'est aussi de stylistique que s'occupe Colette GUEDJ dans son analyse d'un poème de René Char.

Outre la contribution de Georges CESBRON déjà citée, la littérature fait encore l'objet de plusieurs études. Christiane BLOT-LABARRIÈRE définit la place du roman *Yann André Steiner* dans l'œuvre de Marguerite Duras. À partir d'une note écrite en français, Gunnel ENGWALL se penche sur les contacts français de Strindberg. Une expérience personnelle est à l'origine du récit que fait Alice PLANCHE d'une méprise qu'elle a commise à propos de la paternité d'une expression et de la recherche d'une solution, qui l'a menée de Sartre à Giono. Enfin Jean-Pierre WEISS définit en Consentius « un écrivain espagnol témoin de son temps » et Jean-Guy GOUTTEBROZE « un héros structuraliste » en Perceval.

Quant à la linguistique, elle se répartit ici entre la syntaxe et la sémantique (« Quand le tout est de la partie », Georges KLEIBER), des études d'étymologie, de dialectologie et de géolinguistique, et le recensement ou l'observation des formes parlées du français non métropolitain : d'une part l'article de J.-Ph. DALBERA déjà cité (sur la morille), celui de Marie-José DALBERA sur le nom de l'aiguille en corse, « La branche de figuier en grec ancien » de Jacqueline MANESSY ; d'autre part « Écouter les Camerounais et mieux entendre le français », de Carole de FÉRAL, ou « La troncation dans les français régionaux d'Afrique », d'Ambroise QUEFFÉLEC, mais aussi « Un dictionnaire unilingue pour le créole haïtien », d'Albert VALDMAN.

Un volume de mélanges est d'abord un cadeau offert à une personne, dans lequel chacun, éditeur ou auteur, cherche à honorer, intéresser, charmer ou amuser le destinataire ; c'est aussi un livre mis en vente et destiné à entrer dans les bibliothèques.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Jouant un rôle de vitrine de l'état de la recherche dans un domaine précis, un tel volume peu décevoir par sa trop grande disparate ou par le caractère trop anecdotique ou trop pointu de maintes contributions. Ce n'est pas le cas de cet ouvrage-ci. S'agissant ici, pour une bonne part, d'une domaine à la fois bien circonscrit et de plus en plus diversifié, on peut voir dans ces mélanges un état de la situation de la discipline, illustré par l'exemple. De plus, la variété et la qualité des contributions permettent à ce livre de dépasser son simple statut d'objet de circonstance. Il faut à coup sûr en remercier les deux éditeurs, Sylvie MELLET et Marcel VUILLAUME.

Gérard PURNELLE
Université de Liège

Lexique 14. ***L'étymologie de l'antiquité à la Renaissance.*** Lille, Presses universitaires du Septentrion, 1998, 241 p.

Ce n° de *Lexique* constitue les Actes d'une table ronde tenue à Strasbourg en 1992, actes coordonnés et présentés par Claude BURIDANT. Nous dirons d'emblée tout l'intérêt que nous avons trouvé à cette lecture, d'abord par le choix du sujet, qui n'est pas des plus fréquents, même en lexicologie, ensuite par l'étendue du domaine considéré, dans le temps, des Latins à la Renaissance incluse, dans les divers aspects du sujet, grammaire, lexicologie ou lexicographie, récits bibliques ou historiques, enfin par l'excellente tenue scientifique de tous les exposés.

Françoise DESBORDES étudie *La pratique étymologique des Latins et son rapport à l'histoire.* Les Latins nous ont laissé assez peu de textes théoriques et, comme les livres II à IV du *De lingua latina* de VARRON ont été perdus, F. DESBORDES constate qu'il nous manque un vrai traité latin de l'étymologie, mais les Latins ont produit de très nombreuses étymologies qui donnent accès à la nature des choses ou à leur passé et peuvent servir à la reconstruction du passé en partant des noms. Cette étymologie pratique est, chez les Latins, l'affaire de tous ; elle est surtout utilitaire et sert à la définition et à l'argumentation.

Le moyen âge occupe la plus grande place, d'abord par la présentation savante et complète de Claude BURIDANT, exposé fondamental sur *Les paramètres de l'étymologie médiévale* (45 p.), puis les communications de Colette JEUDY sur Rémi d'AUXERE, Irène ROSIER-CATACH sur Roger BACON, Pierre NOBEL sur les traductions médiévales de la Bible et Brian MERRILEES sur le *Dictionarius* de Firmin LE VER (1440). Après avoir rappelé l'intérêt considérable attaché à l'étymologie au moyen âge, Claude BURIDANT la présente comme mode de cognition, *scientia*, qui engage aussi bien la grammaire que la rhétorique et se développe sur deux zones : une zone philologique (interprétation onomastique, dérivation, composition) et une zone ontologique (zone de l'*interpretatio*), l'étymologie par excellence. Si les rhétoriqueurs exploitent, sur le mode ludique, les ressources étymologiques des noms propres, l'étymologie a aussi une fonction plus sérieuse de support du raisonnement et de l'analyse et, comme procédure fondamentale de cognition, elle traduit une croyance dans l'efficace du sens des mots, se constituant ainsi comme le socle de la culture médiévale. Cette étude dégage clairement les principaux traits spécifiques de l'étymologie médiévale et fournit, en outre, une précieuse liste de manuscrits de la BN, de recueils étymologiques variés du XII^{e} au XV^{e} siècle non encore exploités. Colette JEUDY traite de *Rémi d'Auxerre face aux*

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

étymologies d'Isidore de Séville. Le dernier des grands maîtres carolingiens, que connait bien Colette JEUDY, a souvent recours à l'étymologie pour enseigner le vocabulaire latin à ses élèves et s'inspire beaucoup des étymologies d'Isidore de SÉVILLE, qui l'a précédé de trois siècles. Pour lui aussi, c'est un mode de cognition qui permet de découvrir la vérité cachée des mots. Irène ROSIER-CATACH évoque la *Grammatica practica du manuscrit British Museum V A IV*, et *Roger Bacon, les lexicographes et l'étymologie*. Cette *Grammatica* est, en réalité, un glossaire trilingue : hébreu, grec, latin. Anonyme, on la situe au XII[e] siècle et Irène ROSIER compare la méthode de ce traité en l'opposant aux critiques virulentes de Roger BACON contre la méthode des *derivationes*, lequel insiste sur la nécessaire *cognitio linguarum* et sur l'ordre (*ordo linguarum*) à respecter. Il critique des analyses proposées par des lexicographes ses contemporains et l'on constate que, à mesure que l'on avance dans le XIII[e] siècle, les lexicographes affinent leur méthode de dérivation. Les évocations de Pierre HÉLIE, Guilaume LE BRETON et Jean de GÊNES enrichissent encore cette démonstration. Pierre NOBEL aborde un sujet particulier et important : *L'étymologie dans les traductions médiévales de la Bible*. L'explication étymologique des noms y est primordiale et bien représentée par le célèbre *Tu es Petrus et super hanc petram...* Il y a, à cette époque, deux types de traductions bibliques : celles qui racontent l'histoire sainte et qui contiendront peu d'explications étymologiques afin de ne pas interrompre le fil de la narration et celles dans lesquelles l'interprétation du nom devient le point de départ d'une explication allégorique comme la *Bible* de Macé de la CHARITÉ et la *Bible française du XIII[e] siècle*. Brian MERRILEES étudie *Etymologie, dérivation et néologie dans le Dictionarius de Firmin Le Ver* (1440). La méthodologie de Le Ver a son origine dans les ouvrages de PAPIAS, d'HUGUTIO, de Jean de GÊNES. PAPIAS est nommé 1189 fois et ISIDORE 4 fois seulement, plus sept indirectes. On observe la création d'un très grand nombre de néologismes, par exemple en *-ableté* ou *-ablement*, dont beaucoup se trouvent dans ce seul dictionnaire. On en lira des listes impressionnantes et fort utiles sur le plan documentaire des p. 136 à 139 et 145 à 147.

La période de la Renaissance est illustrée par Marie-Luce DEMONET, Pierre LARDET et François RIGOLOT. Marie-Luce DEMONET apporte deux précieuses contributions, d'abord sur les *Renaissances étymologiques* avec le développement d'une véritable méthode d'analyse, une approche grammaticale et une approche sémiotique. Trope favori de l'histoire, l'étymologie est aussi littéraire, terrain de prédilection de la création poétique et romanesque ou inspiration satirique comme le Sagon/sagouin chez MAROT. La seconde communication s'intitule *Les incunables des langues ou la place de l'onomatopée dans l'étymologie à la Renaissance, de Jean Chéradame à Etienne Pasquier* et présente, à partir de quatre onomatopées : *barbare*, *Babel*, *bekkos* et *Bacbuc*, la façon de considérer l'onomatopée, de CHÉRADAME, platonicien et Kabbaliste chrétien à PASQUIER, en passant par Jean de SERRES et PONTUS de TYARD. Pierre LARDET expose *L'onomastique facétieuse de Jules-César Scaliger* et sa rivalité avec Cardan. Le nom propre a une capacité augurale (*omen/nomen*) et la réflexion théorique est ici étayée par la fiction autobiographique que s'était forgée l'auteur, soucieux de bien exploiter étymologie et généalogie. François RIGOLOT développe : *d'Isidore à Platon : Rabelais et la figura etymologica*. Chez RABELAIS, l'onomastique est d'abord descriptive (les chicanous cherchent chicane) et il n'est pas avare d'interprétation facétieuse de toponymes comme les célèbres explications parodiques de *Lutèce* (*Leucèce*) et *Paris* (*par rys*). Les noms servent à engendrer la fable. Influences cratyliennes et isidoriennes se rencontrent dans l'œuvre et le langage supérieur, au caractère quasi sacré, est représenté par les hiéroglyphes égyptiens.

Il n'est pas facile de rendre compte assez brièvement de textes aussi riches et denses ; on ne peut mieux faire que redire ici le très grand intérêt de ce volume et en

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

conseiller la lecture, d'autant plus qu'on y trouvera une mine de renseignements bibliographiques et, en appendice, des textes du moyen âge consacrés à l'étymologie, que fournit en complément de documentation Irène ROSIER-CATACH.

Colette DEMAIZIÈRE
Université Jean Moulin – Lyon 3

Michel GLATIGNY, *Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX^e^ siècle.* Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998, 384 p.

Voici une somme dont un sommaire de 11 pages arrive à peine à donner un aperçu. Fort heureusement deux résumés, "Deutsche Zusammenfassung" et "English Abstract" aident au besoin le lecteur pour une approche globale rapide aussi bien que pour un coup d'œil rétrospectif.

Le plan de l'ouvrage est strict. Une introduction précise les différentes composantes du titre, les marques d'usage retenues, les visées sociolinguistiques de l'étude, les critères de choix des quatorze dictionnaires, la méthode, c'est-à-dire l'observation empirique, avec des comptages qui ne sont pas des statistiques, souligne bien l'auteur. Suivent alors les cinq chapitres sur les marques diastratiques, diachroniques, normatives, celles qui concernent la fréquence et enfin l'hétérogénéité géographique. Pour chaque partie, les dictionnaires sont analysés un par un dans leur ordre chronologique, la conclusion tentant une difficile synthèse de tant de données.

Un des enjeux est l'histoire de la langue, un autre l'histoire de la lexicographie. Le corpus couvre tout le XIX^e^ siècle à l'exception des dictionnaires de l'Académie, qui, avec le souci premier de la norme, se consacrent précisément aux termes échappant aux marques et aux remarques, soit en abrégé :

- LAVEAUX, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 1820,
- NOËL & CHAPSAL, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 1826,
- LANDAIS, *Dictionnaire général et grammatical des dictionnaires français*, 1834,
- BOISTE, *Dictionnaire universel de la langue française*, 1834,
- RAYMOND, *Dictionnaire général de la langue française, et vocabulaire universel des sciences, des arts et métiers*, 1835,
- BESCHERELLE, *Dictionnaire national*, 1849,
- NOËL & CHAPSAL, *Nouveau dictionnaire de la langue française*, 1855,
- LACHÂTRE, *Le dictionnaire français illustré*, 1856-1858,
- POITEVIN, *Nouveau dictionnaire universel de la langue française*, 1856,
- LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*, à partir de 1863, Supplément 1877,
- LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e^ siècle*, 1866-1876, *Premier Supplément*, 1878, *Deuxième Supplément*, 1890,
- *Nouveau Larousse illustré. Dictionnaire universel encyclopédique*, 1897-1904,
- HATZFELD, DARMESTETER & THOMAS, *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e^ siècle jusqu'à nos jours*, 1890-1900,
- *Dictionnaire Lachâtre*, à partir de 1898.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Mais il serait vain d'espérer constater au fil du temps une progression continue vers les grands dictionnaires de notre époque, auxquels sont faites par endroits des allusions comparatives (par exemple p. 324). L'une des conclusions serait plutôt que les pratiques dictionnairiques sont liées aux attentes des lecteurs potentiels, aux orientations idéologiques et méthodologiques des lexicographes, aux idées sur des points précis de linguistique comme l'étymologie (p. 345), la dialectologie. En tout cas, il ne s'agit pas de simples recopiages d'un dictionnaire à l'autre.

Les études détaillées sont d'abord à considérer comme une suite de monographies sur les lexicographes cités, dont parfois deux dictionnaires assez éloignés dans le temps sont pris en compte. Pour qui s'intéresse particulièrement à NOËL et CHAPSAL ou à POITEVIN, des rapprochements sont esquissés.

Mais une des acquisitions importantes de cet ouvrage est la définition précise des marques, avec les différentes appellations qui, aujourd'hui encore, manquent d'homogénéité. Notre auteur s'y entend particulièrement, ayant déjà coordonné en 1990 le numéro 9 de *Lexique*, sur les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII^{e}-XVIII^{e} siècles), dont cet ouvrage prend la suite pour le XIX^{e} siècle. Il s'appuie notamment sur le classement de F.-J. HAUSMANN (1989). Nous renvoyons à quelques pages, mais sans exhaustivité. Les variantes au sujet des marques diastratiques, qualifiées parfois de niveaux de langue, sont patiemment expliquées, avec les multiples facteurs qui entrainent des différences. Par exemple, pour "familier", la marque la plus fréquente de toutes, peuvent s'ajouter la marque rhétorique d'un emploi métaphorique (p. 44, 73), ou affectif, et la marque diachronique de vieillissement. Où situer l'argot par rapport aux marques "populaire", "vulgaire" (p. 36 *sqq.*), les dialectalismes par rapport aux provincialismes et aux patois (à tirer de l'oubli selon LITTRÉ), les xénismes ou "mots de relation" (de voyage) et les divers emprunts, cette dernière désignation étant ambigüe notamment pour les termes latins ou grecs, considérés par certains comme "français" (p. 330, 342) ? Les relations entre les marques et la nomenclature, les attitudes d'hier et d'aujourd'hui face aux anglicismes (p. 328), les oppositions traditionnelles entre langue et discours (p. 110), dictionnaires de langue et dictionnaires encyclopédiques, mot et chose, norme et usage ou autorités littéraires, diachronie et synchronie, etc., donnent matière à discussion.

Mais ce savant ouvrage est autant à consulter qu'à lire. C'est là que des index, reposant sur un travail certes fastidieux et mécanique, ou plutôt automatique, informatique, faciliteraient la tâche du lecteur, qui ne peut chercher à s'informer que d'après le sommaire détaillé ou en feuilletant. De multiples études sont en effet possibles à partir de cette mine de documents méticuleusement compulsés. Seraient utiles entre autres, avec renvoi aux pages qui les concernent, dispersées bien que repérables, sans double emploi avec la bibliographie, plusieurs index, entre autres :

- un index des lexicographes étudiés,
- un index des grammairiens et des linguistes appelés en témoignage, ceux du XIX^{e} siècle, F. WEY (p. 167), M. BRÉAL (p. 30), P. LAROUSSE (p. 190), comme nos contemporains, J.-Ph. SAINT-GÉRAND, A. REY, B. QUEMADA, etc.
- un index des écrivains les plus fréquemment cités dans les exemples (p. 108-109),
- un index des grammaires et dictionnaires cités en dehors du corpus, par exemple les dictionnaires et glossaires non normatifs (p. 23, 141, 189, 302 avec la note 5, 317),
- un index des préfaces examinées,
- un index des marqueurs, abrégés ou non, tantôt polysémiques ou ambigus comme "néologismes", "archaïsme", tantôt regroupés dans une quasi-

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

synonymie en familles sémantiques ("archaïsme", "vieux", "vieilli", "ancien", "suranné", etc.) avec une attention particulière pour les marques rhétoriques dispersées (p. 73, 110), comme "burlesque", "badin", "comique", "marotique" (p. 34), etc.

- un important index des centaines de mots commentés pour leur(s) marque(s), parfois repérables seulement dans les notes, etc. Pour ces mots, les renvois à des pages dispersées insisteraient sur la diversité possible de leurs marques (p. 219 : pour *emphasé*, on trouve "néologisme", "néologisme provincial", "inusité", "condamné").

Retenons surtout de ces quelque 400 pages les explorations qu'elles apportent déjà et qu'elles favorisent, avec la compétence lucide et souriante que l'on reconnait à et chez l'auteur, dans ce domaine immense de la dictionnairique, chère aux lecteurs des *Cahiers de lexicologie.*

Danielle BOUVEROT
Nancy 2 et GEHLF – CNRS – INaLF

Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne. Actes du colloque international tenu à l'Institut de France, Paris, les 17, 18, 19 novembre 1994, publiés par B. QUEMADA avec la collaboration de J. PRUVOST. Paris, H. Champion, Collection *Lexica* n° 2, 1998, 534 p.

À l'occasion du troisième centenaire du Dictionnaire de l'Académie, cent trente spécialistes, de dix nationalités, ont participé à une rencontre organisée à l'Institut de France. Elle était placée sous le haut parrainage du ministre de la Culture et de la Francophonie, du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Académie française. À l'initiative de Bernard QUEMADA, ce colloque avait pour objet de rappeler l'activité lexicographique développée au fil de quatre siècles par l'Illustre Compagnie, et d'attirer l'attention sur les institutions homologues avec lesquelles elle a, dès l'origine, noué de nombreux liens.

Le présent volume regroupe les 27 communications prononcées au cours des séances et 16 contributions rédigées par des participants. En tête figure l'allocution d'accueil de M. DRUON, Secrétaire perpétuel, suivie des messages des représentants de l'Accademia della Crusca (G. NENCIONI, Florence), de l'Accademia dei Lincei (T. GREGORY, Rome), de la Real Academia Española (A. MARTIN MUNICIO, Madrid), de l'Academia das Ciencias (J. MALACA CASTELEIRO, Lisbonne), de l'Oxford University Press (J. ARNOLD-BACKER), de l'Académie royale de langue et littérature françaises de Belgique (A. GOOSSE, Bruxelles) venus témoigner de l'intérêt porté hors de France à la commande du Cardinal de Richelieu.

Cet ensemble d'études constitue un apport très important à la connaissance de la lexicographie institutionnelle (non commerciale) moderne et contemporaine à travers les ouvrages les plus considérables du patrimoine dictionnairique européen. Le plan de l'ouvrage reprend les quatre thèmes inscrits au programme.

1. La première édition du dictionnaire de la langue française

En guise d'introduction, B. QUEMADA dresse un tableau d'ensemble de la production dictionnairique avant 1694. Il distingue trois étapes essentielles : le prélude au projet

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

académique de 1636 (fin de la lexicographie humaniste, avènement à l'étranger des dictionnaires monolingues de langues modernes), les progrès de l'activité dictionnairique jusqu'à la réalisation du premier ouvrage monolingue en français (*Richelet* 1680), les années décisives (1680-1694) au cours desquelles le *Richelet*, le *Furetière* et les dictionnaires académiques (*Dictionnaire de l'Usage* et *Dictionnaire des Sciences et des Arts*) donnent au français ses modèles canoniques.

– La communication de N. CATACH, *Histoire et importance de la première édition,* complète la précédente en précisant certains aspects de la préparation du dictionnaire de 1694 et des difficultés à surmonter. Elle analyse les principaux points : nomenclature, choix du modèle de langue, classement, attitude normative. Dans les trois annexes figure une chronologie détaillée de la gestation de l'ouvrage.

– *Les rapports du dictionnaire avec la grammaire du temps* sont présentés par I. LEROY-TURCAN. Le projet initial envisageait d'accompagner le dictionnaire synchronique d'une grammaire, alors que fleurissaient les recueils de remarques et de réflexions grammaticales. L'Académie a pu différer la publication de sa propre grammaire dans la mesure où le traitement lexicographique retenu, compromis original mis au point sur les traces de Vaugelas, pouvait en tenir lieu pour le bel et bon usage.

– Pour traiter les *Théories orthographiques de l'Académie et leurs mise en pratique*, L. BIDERMANN-PASQUES suit les étapes de la construction de l'orthographe étymologique ordinaire avec RÉGNIER-DESMARAIS et les modernisations introduites par d'OLIVET. Dans les éditions successives, les modifications portent essentiellement sur les accents et les catégories grammaticales, et l'Académie ne mettra en cause explicitement ses choix initiaux qu'en 1935. Un tableau succinct des rectifications proposées officiellement en 1990 et leur présentation dans la 9^{e} édition figure pour terminer.

– P. CAHNÉ évoque le *Rôle des « grands écrivains » dans l'élaboration du Dictionnaire de l'Académie de 1694* en regard de deux objectifs académiques essentiels : « perfectionner la langue en la menant à une espèce d'égalité avec les langues anciennes comme outil de pensée » et « opérer la médiation entre les gens du monde et les lettrés ». Dans une contribution complémentaire consacrée à Fr. CHARPENTIER, Secrétaire perpétuel, Cl. BREVOT-DROMZEE insiste sur sa participation à la construction de l'idéologie classique au cours d'un demi-siècle d'activités académiques.

– Évoquant les *Grandeurs et misères de la réception de la première édition*, Fr. J. HAUSMANN rappelle trois des principales critiques adressées en France à ce « dictionnaire général monolingue atypique » : le plan, l'absence de citations et la trop grande tolérance envers les "mots bas" qui faisaient que l'honnête homme du temps ne s'y retrouvait pas. Or ce sont ces "défauts", tenus à l'étranger pour des qualités, qui ont fait utiliser l'ouvrage par les auteurs des plus importants répertoires bilingues comme BOYER, SOBRINO ou KRAMER.

Deux contributions complètent ces exposés :

– M. BIERBACH compare le Furetière et le Dictionnaire de 1694 et elle observe que, si ce dernier répond à l'idéal de la lexicographie humaniste au service du discours, *éloquence* (prose) et *poésie* (vers), idéal d'éducation pour une bonne partie de l'élite sociale d'alors, le *Dictionnaire universel* vise pour sa part des utilisateurs soucieux de « parler de tout en connaissance de cause et avec justesse [...] et faire entendre sa pensée par des termes convenables ». Ainsi se distingueront, à la fin du XVII^{e} s., les modèles des lexicographies « grammaticale » et « philosophique ».

– B. von GEMMINGEN, étudiant le « dictionnaire à part » de l'Académie, c'est-à-dire le *Dictionnaire des Arts et des Sciences* de Thomas CORNEILLE, souligne ce qui l'oppose au *Dictionnaire de l'Usage* dont il voudrait être le complément, et les caractéristiques qui le distinguent du *Richelet* et du *Furetière*, et elle conclut : « on

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

pourrait considérer Th. Corneille comme l'un des derniers grands compilateurs du savoir transmis par l'histoire ».

– A. LEHMANN examine divers aspects techniques de la première édition. Le traitement de la phraséologie offre un grand intérêt par le nombre des relevés et par les innovations de présentation : « L'Académie, en 1694, pose et règle, d'une manière qui peut paraître sophistiquée, le problème du rapport entre l'exemple et la phraséologie, problème encore mal résolu dans la lexicographie actuelle ».

– Fr. MAZIÈRE analyse la construction des articles et les choix théoriques et techniques que cela implique. Ainsi, « en construisant l'article de dictionnaire autour d'unités d'usage, de configurations, l'Académie, beaucoup plus sûrement qu'avec le choix des mots, fixe la langue en une synchronie de référence ».

– J. PINCHON dresse un inventaire de la terminologie verbale et en illustre les emplois. L'Académie a usé « d'une terminologie restreinte qu'elle s'est efforcée de définir » et « l'ensemble des verbes est plutôt bien traité ».

– P. SWIGGERS fait le bilan de l'apport de MEZERAY à l'orthographe. Il montre que ses choix aboutissent à une orthographe de compromis qui ont pu fonctionner grâce « au contrôle social, aux mains d'un groupe restreint, sur la langue écrite, et par l'idéologie véhiculée par ce groupe ».

– J. ABÉLARD analyse la définition d'*illustration* placée à la suite de la famille *Lustre*, traitement qui peut surprendre : si le travail des définitions-descriptions est « clair et homogène », il est aussi sélectif « puisqu'il ne retient qu'une seule signification [...] alors qu'à l'époque les rédacteurs du dictionnaire disposaient de deux autres acceptions que ne pouvait ignorer l'honnête homme du XVII^{e} s. ».

2. De la deuxième édition (1710) à la huitième édition (1878)

Traitant de *l'Académie « greffier de l'usage »*, A. GOOSSE constate que la Compagnie a fortement amendé certaines de ses options de 1694, notamment ses limitations en matière de choix lexicaux (elle se montre même plus libérale que certains de ses membres). Sans doute pourrait-elle être le « greffier du bon usage », titre qu'elle revendique dans ses préfaces, mais « pour qu'elle le soit pleinement, il ne faudrait guère que trouver à la norme des bases objectives fondée sur l'observation et non sur des impressions. C'est, naturellement, plus facile à dire qu'à faire ».

– D. BOUVEROT éclaire les notions de *mots nouveaux* et de *vocabulaires spéciaux* dans l'Académie et en prend pour exemples le vocabulaire de l'art et celui de la médecine dont elle a observé la progression d'édition en édition. Elle en dresse un bilan critique très significatif en s'aidant de nombreux répertoires de cette période, dont le *Complément* de l'Académie de 1842.

– P. RÉZEAU étudie *la place des variétés populaires et géographiques* en en suivant le mouvement à travers les différentes éditions jusqu'à la 9^{e}, la plus ouverte. Il constate que certains mots *bas* ou *populaires* « montent », « (re)descendent », « oscillent » ou font de « fausses sorties ». Pour les mots régionaux, le dictionnaire « a tenu en lisière ces richesses de notre patrimoine » de la 1re à la 8^{e} édition, grâce à des indicateurs, leur traitement dans la 9^{e} est différent. S'il relève encore des régionalismes cachés, il se réjouit de cette « avancée significative vers une meilleure reconnaissance des usages et des marges du français ».

– Pour traiter du *statut des exemples dans le dictionnaire de l'Académie « et ses entours » aux XVIII^{e} et XIX^{e} s.*, J.-Ph. SAINT-GÉRAND fonde ses observations sur les 5^{e} et 6^{e} éditions et sur de nombreuses références métalexicographiques de l'époque. « Bon révélateur de la difficulté de faire œuvre cohérente de lexicographie dans la première moitié du XIX^{e} », leur étude confirme l'opposition entre *citations* qui illustrent « une valeur culturelle – une pensée et une pratique sociale de la langue – dépendant d'une

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

situation historique », et *exemples forgés* qui sont les « meilleurs instruments auxiliaires d'acculturation à des valeurs éternelles ».

– J.-Cl. CHEVALIER consacre son intervention à la *place de la grammaire dans la première édition*. Si les académiciens, en affichant la solidarité de la grammaire et de la rhétorique, sont plus proches des auteurs de *Remarques* à la mode depuis VAUGELAS que de la Grammaire générale, « leur Dictionnaire tout entier constitue par fragments, par regroupements locaux, une grammaire beaucoup plus élaborée ». Il montre que le travail académique se présente à la fois « comme l'aboutissement d'un travail séculaire sur le discours » et, sur de nombreux points, comme le devancier des conceptions de la linguistique moderne.

Des travaux, récents ou en cours, sont présentés successivement : T. R. WOOLDRIDGE développe le *Projet d'informatisation des huit éditions du Dictionnaire de l'Académie* en collaboration avec divers spécialistes français et étrangers ; N. CATACH fait la description du *Dictionnaire historique de l'Orthographe française* réalisé sous sa direction au CNRS et paru depuis peu ; B. QUEMADA annonce la publication d'une édition commentée de l'ensemble des *Préfaces du Dictionnaire de l'Académie* réalisée sous sa direction par un groupe de chercheurs de son séminaire à l'École Pratique des Hautes Études.

Des contributions écrites complètent les exposés précédents :

– Ch. WIONNET revient sur les formules lexicographiques qui opposent l'Académie au *Furetière* et au *Trévoux* pour conclure que « même si l'Académie est critiquée, tous les dictionnaires qui paraissent après 1694 se réfèrent à elle. Son "autorité" – le terme apparait sans cesse –, est reconnue ».

– Ch. MULLER, traitant des *Horizons du dictionnaire*, constate que, pendant longtemps, le répertoire académique « n'échappe pas aux contraintes locales et temporelles de sa naissance. La définition des réalités supranationales et de leurs mutations peut ignorer les contingences locales », mais les dernières éditions, et singulièrement la 9^{e}, rehaussent « les définitions purement sémantiques, désincarnées, intemporelles, par quelques touches de réalité concrète ».

– H. WALTER rappelle que les questions relatives à la prononciation ont peu retenu l'attention des académiciens, « contraste frappant avec l'intérêt porté à la langue écrite ». Les rares indications sont presque toujours subordonnées à la forme graphique des mots (longueur vocalique, couples *ai/oi, -il-/-ille-*, par ex.).

– Les *marques d'usage fonctionnelles* examinées par L. DAGENAIS, comme *surtout, spécialement, n'est ... guère ... que*, « signalent l'emploi privilégié d'un lexème dans une situation donnée ou désignent un objet de prédilection dans une champ d'activité, un registre particulier, un genre textuel... » et marquent dans la 8^{e} édition les « caprices de l'usage ».

– Pour sa part, J. PRUVOST rappelle le *« double travail » de l'Académie au XIX^{e} s.* : mener de front le *Dictionnaire historique* et le *Dictionnaire de l'Usage*. Il retrace les péripéties du *Dictionnaire historique de la langue française,* de 1835 à son terme en 1894, à la fin de la lettre A, et fait apparaitre que ce projet avorté a désarmé les tenants d'une réforme du dictionnaire académique visant à y inclure des citations, et permis ainsi « au dictionnaire de l'usage de ne pas être altéré ».

3. La lexicographie institutionnelle et le Dictionnaire de l'Académie

L'adresse du Président de l'Accademia della Crusca, G. NENCIONI, ayant rappelé les liens historiques des deux académies, S. PARODI s'attache à décrire *l'activité de l'académie florentine au tournant de la crise de la langue italienne aux XVIII^{e}-XIX^{e} s.*, activité qui s'est poursuivie jusqu'en 1923 où elle a été arrêtée par un nouveau pouvoir centralisateur.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

– P. ALVAREZ DE MIRANDA relève les dettes du *Diccionario de Autoridades* envers la lexicographie française des XVII[e] et XVIII[e] s. et trace un *tableau de l'activité de la Real Academia Española* en mettant en évidence les parallélismes et les divergences des œuvres des deux institutions.

– T. COWIE s'attache à *la lexicographie puriste anglo-saxonne des XVII[e] et XVIII[e]*, en particulier au dictionnaire général et normatif de S. JOHNSON qui s'inscrit dans le mouvement idéologique parti de la Crusca et de l'Académie française. Faute d'une académie anglaise, JOHNSON fait appel à un vaste ensemble de citations littéraires, ce qui devait susciter bien des polémiques au sein de la Compagnie française.

– Fr. J. HAUSMANN traite de *la lexicographie institutionnelle en Allemagne du XVII[e] au XIX[e] s.* Il souligne la profonde influence de la lexicographie française, surtout académique, sur les projets de diverses académies allemandes aux XVIII[e] et XIX[e] s., à la suite des propositions de LEIBNIZ en particulier. N'ayant pu « dépasser les projets et les palabres », la dictionnairique de l'allemand n'a guère connu de réalisations satisfaisantes en dehors du répertoire d'ADELUNG. Le contraste entre le *Littré* et le *Grimm*, deux entreprises contemporaines, est frappant.

– Pour terminer, J. MALACA CASTELEIRO dresse un *tableau de la lexicographie lusitanienne* en portant une attention particulière au *Diccionario da Lingoa Portugeza* de l'Académie des Sciences qu'il tient pour « un modèle de technique lexicographique [...] qui continue d'être valide et innovateur en plusieurs aspects » mais dont seul le t. I (A) parut en 1793.

Deux contributions écrites complètent ces exposés :

– S. VARVAZZO BIENSAN rappelle la situation du russe au début du XVIII[e] s. et le mandat confié à *l'Académie impériale de Russie* fondée en 1783. Elle décrit le travail lexicographique accompli sur les traces de son modèle parisien. Le *Dictionnaire de l'Académie de Russie*, achevé en dix ans, a servi depuis de référence à tous les lexicographes du russe.

– T. CABRÉ CASTELLVI fait part des projets de *l'Institut d'Estudis Catalans*, véritable académie de la langue catalane, « fondé au début du XX[e] s. pour traiter les aspects académiques et la codification (normalisation) de la langue catalane » et qui travaille aujourd'hui avec les moyens les plus modernes.

4. Dictionnaires institutionnels en cours ou en projet

– M. DRUON donne de précieuses informations sur la réalisation de la *neuvième édition de l'Académie* à laquelle il collabore depuis 1972 et dont il assume la responsabilité depuis 1985 en qualité de Secrétaire perpétuel. Aux éléments qu'il avait fourni dans la *Préface* (1986) et l'*Avertissement* (1992), il ajoute des précisions sur les méthodes de travail, les modifications introduites (étymologie, classement des acceptions, néologismes, marques stylistiques, mots de la francophonie et mots étrangers), ainsi que sur les nouvelles formules de publication par fascicules.

– À la suite, B. QUEMADA présente le *Dictionnaire de la langue du 19[e] et du 20[e] siècle* élaboré à l'Institut National de la Langue française (INALF du CNRS), première réalisation du "*Trésor de la Langue Française*" dont le 16[e] et dernier tome vient de paraitre. Dictionnaire institutionnel, extensif, descriptif, sémasiologique, culturel ; il répond à des exigences linguistiques et philologiques (grâce à l'informatique, il a disposé de la plus importante documentation originale jamais réunie), et de plus, l'ensemble des rubriques diachroniques constituent un véritable « dictionnaire historique ». Des recherches en cours visent à l'homogénéiser (sa publication s'est étendue sur 24 ans) et à l'adapter en dictionnaire informatisé.

– Faisant suite à l'exposé précédent, R. MARTIN présente *les travaux de l'INALF d'intérêt lexicologique et lexicographique* : développement de bases de données

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

textuelles, informatisation du TLF, *Dictionnaire du moyen français (1350-1500)*. Grâce à une base textuelle informatisée et des dépouillements complémentaires, la première étape de ce dernier projet vise la réalisation de lexiques d'auteurs, de genres et de domaines spéciaux dont plusieurs paraitront en 1995.

– En Italie, l'*Opera del vocabolario* de Florence a repris en 1960 l'activité lexicographique de La Crusca.

G. BELTRAMI présente les travaux pour l'élaboration du *Tesoro della Lingua Italiana delle Origini* dont il a la charge depuis 1992. Ce Centre d'études du CNR réalise le dépouillement informatique des textes imprimés, écrits avant 1375 (les documents toscans représentent 80 à 90 % de l'ensemble, les florentins environ la moitié). Une grande attention est portée à l'exhaustivité des relevés et à leur qualité philologique, ce qui a exigé de nombreuses nouvelles éditions. Ici encore l'ordinateur a permis d'établir des répertoires lexicaux des œuvres dépouillées.

– La communication de T. BEMBOW présente la réalisation lexicographique institutionnelle européenne la plus techniquement avancée, l'*Oxford English Dictionary*, œuvre de la Philological Society entreprise en 1858. Premier grand dictionnaire diachronique paru en Europe au XX^{e} s., une 2^{e} édition (1989) propose une version sur CD-Rom, et dès 1993, la publication d'une 3^{e} a été décidée pour 2005 et il se peut qu'elle ne soit pas publiée sur papier. De précieuses informations concernent les modifications envisagées pour une révision générale du texte et les additions prévues.

– Pour parler de la situation de la lexicographie allemande, Fr. J. HAUSMANN décrit d'abord celle de la dictionnairique commerciale où domine le *Duden*, puis il passe en revue diverses institutions, comme l'Institut de la langue allemande (Mannheim), la Société de la langue allemande (Wiesbaden), l'Académie de Darmstadt, et constate que leur activité lexicographique est très réduite. C'est à l'Académie des Sciences de Berlin-Est que parut le premier grand dictionnaire allemand du XX^{e} s. (1961-1977), ouvrage remarquable, mais une dérive idéologique a nui à sa reconnaissance par l'Ouest. Quant aux Académies de Berlin et de Göttingen qui travaillent depuis 1965 à une nouvelle édition du grand dictionnaire des frères Grimm (1861-1961), au rythme actuel, la lettre A serait terminée vers 2040. Et de conclure : « la lexicographie institutionnelle allemande est sous-développée ».

– J. MALACA CASTELEIRO présente les travaux en cours pour le *Dictionnaire académique de la langue portugaise* . Après avoir tenté de réaliser un dictionnaire en 6 volumes, abandonné en 1976 à la lettre A, l'Academia das Ciencias de Lisboa élabore depuis 1988 un nouveau *Dictionnaire général du portugais contemporain* (XIX^{e}-XX^{e} s.) en 2 vol. Destiné au grand public, sa nomenclature de 60.000 vedettes accueillera des néologismes et des mots usuels au Brésil ou dans les pays africains lusophones. La plupart des citations proviennent d'un corpus de la langue contemporaine réuni à l'Université de Lisbonne.

– En Espagne, l'informatisation a transformé le travail de l'Académie que décrit R. RODRIGUEZ MARIN. Les efforts portent à la fois sur la révision et l'actualisation du *Dictionnaire de la langue espagnole* (dit *de l'Usage*) né au XVIII^{e} s., et sur la rédaction du *Dictionnaire historique*, souvent reprise, et qui est arrivée aujourd'hui au t. 3. L'Académie envisage diverses modifications, comme multiplier la présence de « provincialismes » américains, par exemple, grâce à la communication électronique panhispanique établie avec le réseau des Académies américaines.

Pour terminer, le volume rend compte du débat animé entre M. DRUON et les participants sur la validité du néologisme *dangerosité*, auquel J.-M. ZEMB s'est associé en rédigeant une note éclairante.

K. BALDINGER présente les conclusions du colloque dont il souligne la qualité et la richesse. Il établit un rapprochement avec le colloque de Strasbourg de 1957 « qui a

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

préparé le terrain pour le TLF », et se réjouit d'avoir participé à celui-ci, peu après la parution du dernier tome du *Trésor* qu'il tient pour « le plus grand et le plus substantiel dictionnaire français qui ait jamais vu le jour ». Il insiste pour terminer sur l'importance de l'œuvre académique. Fort de son expérience au FEW, il souhaite en particulier que se développent les recherches sur l'analyse historique, linguistique et sémiotique des dictionnaires anciens, tant généraux que spécialisés.

Isabelle WARNESSON
Paris

Annie BECQUER, Bernard CERQUIGLINI, Nicole CHOLEWKA, Martine COUTIER, Josette FRÉCHER, Marie-Josèphe MATHIEU, CNRS-INaLF, *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions.* Préface de Lionel JOSPIN. Paris, La Documentation française, 1999, 124 p.

La Documentation Française vient de publier à la fin du premier semestre de 1999 un lexique spécialisé, celui de la dénomination humaine professionnelle en français, précédé d'un important appareil explicatif de la méthodologie employée pour sa constitution. Établi par l'Institut National de la Langue Française (INaLF-CNRS), il s'inscrit dans le mouvement actuel de l'usage linguistique de la dénomination féminine de la femme, activé en 1997 par les prises de position sur ce point des ministres féminines du gouvernement constitué en début d'année, soutenu par les déclarations tant du président de la République que du Premier ministre, mis en œuvre dans les médias, mais combattu par l'Académie française qui est restée sur les positions qu'elle avait prises, en 1984, pour la dénomination de la femme au masculin, lors des travaux de la Commission de terminologie du ministère Roudy.

L'ouvrage est destiné à un large public. Le titre, *Femme, j'écris ton nom*, dont les connotations valorisantes suggèrent, au souvenir du poème d'Éluard, la libération, peut-on dire, de la dénomination féminine exclue dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle de l'usage normé, cerne en même temps très exactement le sujet : la promotion de l'écriture des noms identificateurs de femmes dans les textes. Il donne en même temps la touche émotionnelle qui en fait caractérise toujours le sujet de l'identité de la personne, ce qui doit rappeler aux linguistes comme aux non spécialistes que l'effort principal en la matière est de tendre au mieux à l'objectivité, sans que l'on puisse échapper au fait que l'on travaille sur ce qui touche toute personne en sa subjectivité, son nom.

Mais avant de passer à l'étude scientifique, l'ouvrage donne sa dimension politique à la question, le nom étant la représentation sociale de la personne, sa reconnaissance à l'intérieur d'une société organisée : la préface de Lionel Jospin, Premier ministre, synthétise les consensus tout comme les réserves exprimées sur le sujet, tout en rattachant celui-ci à la place constitutionnelle qu'il entend donner aux Françaises et qui a été concrétisée par la révision de la Constitution relative à l'égalité entre les hommes et les femmes, votée le 28 juin 1999.

Le travail qui suit ne peut que bénéficier auprès du public de la réputation de rigueur scientifique accordée au CNRS. Il commence par l'observation en diachronie de la dénomination féminine, basée sur un corpus d'une richesse remarquable, et qui montre le caractère continu du fonctionnement du dédoublement en genre en français depuis les origines, en même temps qu'il rappelle les influences sociologiques qui affectent dans un

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

certain nombre de cas sa sémantique. L'observation de l'usage lexical contemporain est tout aussi riche et tout aussi représentatif du phénomène d'alternance systématique en genre de la dénomination humaine. Un regret, c'est l'oubli, dans la bibliographie, du *Dictionnaire de l'Académie* de 1932-1935, pourtant abondamment cité p. 35, oubli que Maurice DRUON, de l'Académie française, n'a pas manqué de relever dans un article violemment critique paru cet été.

L'ouvrage se veut à juste titre un "guide d'aide", incitatif sans doute, mais non pas une nomenclature normative, la seule norme respectée et largement expliquée étant celle des règles générales de dédoublement en genre observables pour l'adjectif et le substantif désignant l'animé humain en français. On notera cependant que la lecture du chapitre sur les *Règles de féminisation* paraitra sûrement rébarbative aux non grammairiens. Mais on se rend compte plus loin que les précisions données sont indispensables : elles permettent dans le lexique établi, partie principale de l'ouvrage, les renvois explicatifs nécessaires en cas de difficultés morphologiques (qui sont rares, il faut le rappeler). Peut-être cependant eût-il été bon d'ajouter pour les non spécialistes une synthèse donnant quelques principes simples, en particulier pour les alternances en *eur/eure, eur/euse, teur/trice*, sur lesquelles on bute pour un certain nombre de dénominations courantes.

L'étude des objections les plus fréquentes à l'emploi du féminin fait efficacement justice du stéréotype du féminin-machine. Au bénéfice des parlementaires féminines et de toute femme chargée d'un *rapport*, on peut ajouter à la liste des masculins dans le même cas, et qui, en fait, dénombrés dans un dictionnaire, sont des centaines, le *rapporteur*, qui est un instrument de mesure souvent en plastique, lorsqu'il ne s'agit pas, en d'autres lieux, d'un *mouchard*, ou *cafteur*. À ce propos, s'il est juste de faire place à un développement sur la péjoration qui affecte souvent le féminin, il faut cependant relativiser le phénomène : une étude exhaustive du lexique humain dans *Le Petit Robert*[1] montre que si les féminins péjoratifs y sont en effet assez nombreux, d'une part les masculins péjoratifs le sont aussi, d'autre part le pourcentage de ces féminins péjoratifs est minime à l'intérieur de l'ensemble de la dénomination humaine.

Avant de discuter deux points de théorie, il faut ajouter que la qualité principale du *Guide de féminisation*, très concrète, et qui constitue un avantage jusqu'ici inégalé dans les publications françaises présentant l'alternance en genre, c'est l'écriture intégrale des noms communs féminins en une liste aux 2 200 entrées. En effet, dans les dictionnaires, la dénomination féminine n'apparait en entrée que réduite à son suffixe, accréditant l'idée que ce serait le féminin qui serait le seul terme suffixé, alors que les alternances par unique suppression/addition de *–e* (qui n'est pas un suffixe) sont en fait une petite minorité[2], et même dans ce cas les noms concernés sont sauf exceptions des compositions de radical+suffixe, comme *employé/employée*, radical *emploi*, suffixes *é/ée*. De même dans les grammaires scolaires, suivant la méthodologie traditionnelle, qui est celle de la "formation" du féminin, les formes féminines intégrales n'apparaissent que dans quelques exemples initiaux, les exercices proposés y compris jusqu'à ces toutes dernières années dans la quasi-totalité des ouvrages ne graphiant que le seul masculin.

Les listes proprement dites, pour un nombre de noms limité, heurteront les habitudes dans le cas des professions et grades traditionnellement masculins jusqu'au milieu de notre siècle, ce qui est affaire de sociologie et non de linguistique. La réactivation des féminins virtuels sort certains masculins de leur figement sémantique : les listes proposent par exemple l'alternance *marin/marin(e)* ; une introduction de *marine*

1 *Cf.* E. KHAZNADAR (1990) : *Le nom de la femme – Virtualisation idéologique et réalité linguistique.* Thèse de doctorat, Université de Toulouse-Le Mirail.

2 *Cf.* E. KHAZNADAR (1990), *op. cit.*

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

dans l'usage rappellerait l'origine adjective de *marin* tout en lui redonnant sa signification : "homme de la mer", en correspondance de *marine,* "femme de la mer". Quoi qu'il en soit du sentiment linguistique de chacun, l'usage tranchera, et en particulier pour les alternances *eur/eure, eur/euse* et *teur/trice,* dont la longue histoire, fort intéressante, verra sans doute de nouveaux développements : on en observe des manifestations par exemple au Québec. La traduction linguistique de l'évolution sociale par l'entrée des femmes dans la vie publique nous remet sur ce point dans la situation morphologique foisonnante de l'ancien français à la recherche de paradigmes satisfaisant le sentiment linguistique de l'époque, et qui produisit en particulier l'alternance en genre de tous les adjectifs et participes latins invariables, l'invariabilité en genre ne paraissant pas correspondre en français, sur ce point comme sur d'autres – ceci pour répondre à certaines remarques conservatrices – à ce qu'on se plait à appeler le génie de la langue.

Symptomatiquement intitulée *Les difficultés*, la deuxième partie du 3^{e} chapitre, p. 35, aborde la question de ce que les tenants de la dénomination masculine pour la femme appellent souvent "neutre", pour ne retenir, à juste titre, que le concept de "neutralisation", grammaticale, qui ne pose pas de problème dans le domaine de l'inanimé (si ce n'est pour la bouteille à l'encre de l'accord avec les deux genres). Avant d'examiner sur ce point la suite des explications du *Guide*, on remarquera que n'y est qu'évoquée la question de la marque du genre. Or le concept du "masculin non marqué" est ce qui fonde le raisonnement des adversaires de la dénomination professionnelle féminine. Très rapidement, il faut dire que l'utilisation de ce concept structuraliste qui sert toujours de base actuellement, par répétition, à nombre de grammaires scolaires, n'est pas défendable à l'observation : Jean DUBOIS lui-même, dans sa *Grammaire structurale* de 1969, pose sans doute en premier le masculin comme "non marqué" pour considérer en conséquence le féminin comme "marqué", mais le tableau démonstratif qu'il établit ensuite ne retient comme "non marqués" que des termes ne comportant aucun élément permettant de leur attribuer un genre, grammatical ou naturel : *concierge, l', aimable...,* le postulat du "masculin non marqué" restant un postulat indémontré. Et en fait, il existe bien en français toute une catégorie, très importante, de substantifs, adjectifs, déterminants et substituts effectivement "non marqués" en genre : ils ont une forme unique pour les deux genres. Tout le reste, qui est la majorité des substantifs animés humains et des adjectifs qualificatifs, alterne en genre ; on reconnait donc morphologiquement les masculins et les féminins, parce que justement ces féminins existent, la règle quasiment exclusive étant, dans le domaine de l'animé humain, que le masculin désigne l'homme, le féminin désigne la femme.

C'est pourquoi il est fort juste de dire, avec le *Guide*, que « *[les substantifs animés humains] contiennent en général [...] une information relative au sexe de la personne, et l'on peut se demander si le sexe est [...] neutralisé* » (p. 37), pour répondre tout de suite qu'il est tout à fait contestable que, sémantiquement, le sexe soit neutralisé, ce qui est justement la raison du flottement sociolinguistique actuel. Et c'est encore pourquoi il faut reconsidérer la notion d'emploi "générique" sans faire d'amalgame conceptuel entre la propriété générique de termes comme *siège*, lequel peut être fauteuil, chaise, etc., ou *animal,* substantif animé non humain non alternant, donc non marqué en genre, qui peut être chatte, cheval ou même oiseau, et le nom *homme*, massivement employé pour désigner l'humanité entière à l'intérieur d'une culture multimillénaire de domination masculine, mais qui de toute manière, linguistiquement, alterne avec *femme, toutes les femmes* étant tout autant *mortelles* que *tous les hommes* le sont. Alternance intrinsèque marquant sémantiquement le sexe, alternance extrinsèque par *le/la*, marquant grammaticalement le genre.

Sans chercher à extirper un usage généralisant du masculin de toute manière largement implanté, parce que, en l'absence d'un véritable générique, il est commandé

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

par la loi d'économie repoussant les dédoublements systématiques, il faut s'interroger sur la position catégorique de la Commission de terminologie sur laquelle s'aligne le *Guide*, selon laquelle, dans la langue juridique et réglementaire, « *Un texte de loi, de décret, d'arrêté, qui traite génériquement de fonctions ou de titres, sera donc rédigé au masculin, selon un usage que l'on peut qualifier de « républicain »* » (p. 38), l'usage "républicain" évoquant une République qui, jusqu'aux toutes dernières années du XX^{e} siècle, a comporté autant de femmes dans ses instances que de dénominations féminines dans ses textes institutionnels. L'étape suivante du travail entamé par le *Guide* doit être la réflexion sur ce que doit être un texte institutionnel assurant la visibilité des citoyennes, et au minimum, pour commencer, la désambigüisation explicite des masculins généralisants utilisés.

Quittant le domaine politique que la dénomination humaine, on le voit sans cesse, ne peut éviter, il est intéressant de prendre en considération le terme même de "féminisation". Il est jusqu'ici unanimement employé, tant dans toute la francophonie qu'en France : on "féminise" ou on ne "féminise" pas les textes ou le langage. Sans doute l'action inchoative que le verbe signifie est-elle bien, ponctuellement, ce que l'on accomplit en disant au féminin, pour désigner une femme, un nom de profession que l'on aurait d'abord pensé au masculin selon l'usage normé précédent. Mais un discours généralisant sur les hommes et les femmes où les unes comme les autres voient leur dénomination spécifique actualisée, ou un guide comme celui dont nous parlons, qui étudie en général les correspondances masculin/féminin, ne "féminisent" pas, ils actualisent chaque genre au même titre, ils pratiquent l'alternance en genre qui caractérise la dénomination humaine en français.

Le concept de "féminisation" correspond à celui de "formation du féminin" qui est inculqué à tout francophone dans son apprentissage métalinguistique scolaire, faisant méthodologiquement du masculin la seule donnée linguistique de base, et du féminin une dérivation. On met en parallèle dans les ouvrages didactiques la "formation du pluriel", qui est effectivement automatique et se réduit sauf exceptions à l'adjonction d'un *–s*, avec une "formation du féminin" dont la règle tout autant générale serait l'adjonction d'un *–e*. Et lorsqu'on veut développer la question, on se heurte à une multitude de "règles" et contre-règles qui obscurcissent la question et sont d'ailleurs vues par les étrangers comme un élément du folklore français.

Les effets de ce conditionnement que nous avons tous subi se remarquent par exemple à la page 10 du *Guide* lorsque les auteurs disent : « *Du XII^{e} au XVI^{e} s. on a ainsi créé : – à partir des masculins* [tel et tel] *des féminins* [avec telle et telle finale] ... » où l'idée discutable est la "création" du féminin à partir du masculin, alors que l'on peut observer dans l'ancienne langue des évolutions phonétiques parallèles, à partir du latin, de chacun des genres, se combinant avec des ajustements analogiques, dans ce langage brut en marche vers un équilibrage paradigmatique où tantôt la forme masculine influe sur la forme féminine, où souvent la forme féminine réajuste la forme masculine plus instable phonétiquement (ex. : *marchant/marchande – cf.* A. GREIMAS, *Dictionnaire de l'ancien français*. Paris, Larousse, 1992). Le mouvement ne sera freiné qu'avec la recherche d'une norme à partir de ce XVI^{e} siècle des premières grammaires du français[3].

3 *Cf.* E. KHAZNADAR (1990), *op. cit.* ; et aussi E. KHAZNADAR (1998) : *La suffixation du masculin et du féminin dans l'alternance en genre en français : de la réalité contemporaine et de quelques vieilles lunes*. Communication au XXII^{e} Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, Université libre de Bruxelles, 23-29 juillet 1998.

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

Or les enfants francophones possèdent au départ, avant qu'on ne les conditionne à la "formation" de ce féminin insaisissable, un stock mental d'alternances qu'ils apprennent progressivement, de la même manière qu'un jeune anglophone assimile les formes différentes des verbes irréguliers. Stock lexical qu'un étranger en apprentissage acquiert sans problème par cœur. L'esprit logique de l'enfant gagnerait beaucoup à observer la langue, qu'il connait, pour "re-connaitre" ses données avant de les classer. Et il faut noter en ce sens que notre *Guide de "féminisation"* féminise certes quelques masculins dont la correspondance au féminin se heurte à un obstacle morphologique (comme *le/la proviseur* et non pas *proviseuse* parce qu'il n'y a pas de verbe *proviser*), et, pour tout le reste, ne "féminise" rien, mais fait fonctionner sans problèmes les paradigmes d'alternance établis avec certitude à la suite de la large collecte de données linguistiques qui a d'abord été réalisée.

La dénomination humaine méritait une étude de qualité. Nous en disposons maintenant avec le *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. L'enjeu, la représentation linguistique, et donc sociale, de la femme, est d'importance. L'usage s'établit, peut-on dire, par l'usage. La publication d'un ouvrage présentant les meilleures garanties scientifiques, à l'intérieur duquel l'usage du féminin est systématiquement mis en œuvre, est un apport de poids. Intéressant d'abord pour le grand public, il est d'autre part à même de dynamiser en France une réflexion universitaire sur le genre qui jusqu'ici, il faut le dire, a piétiné. L'attente de nouveaux développements tant par l'équipe de l'INaLF que par d'autres groupes de recherche, et l'attente de l'implantation de plus en plus solide du nom de la femme dans le langage de tous les jours, est stimulante. Dans le refus d'une uniformisation appauvrissante, et d'ailleurs impossible parce que l'alternance adjective est ferme, et que les noms de métiers sont pour la plupart des adjectifs substantivés, nous observerons avec intérêt la vie commune du masculin et du féminin français, ici et là orageuse jusqu'à nos jours, avec ses chances pour une nouvelle harmonisation.

Edwige KHAZNADAR
UMR 5610 – ERSS
Université de Toulouse-Le Mirail – CNRS

Dictionnaire du français, sous la direction de J. REY-DEBOVE. Paris, Le Robert et CLE International, 1999, 1 volume, 1232 p.

La parution du *Dictionnaire du français* est un évènement marquant à un double titre. En France, aucun dictionnaire monolingue pour apprenants étrangers n'a été publié depuis 1979, date de parution du *Dictionnaire du français langue étrangère niveau 2* (Larousse). À la différence des pays anglo-saxons où il est bien représenté, ce genre de dictionnaire semblait, en France, voué à l'abandon. D'autre part, le *Dictionnaire du français* (désormais *D.F.*) est une œuvre originale, qui ne dérive d'aucun autre dictionnaire existant. Ce fait mérite d'être souligné dans la situation actuelle de la lexicographie française dominée par une logique commerciale au détriment d'une politique de création.

Destiné à un public d'adolescents et d'adultes, le *D.F.* est un ouvrage en un volume, de présentation claire et agréable, sans autres illustrations que les cartes de la France et de la francophonie. Sa nomenclature est relativement étendue (22.000 entrées) et les annexes d'une centaine de pages réunissent des documents de nature linguistique

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

(telle une liste des sigles courants) et de nature culturelle (telle une chronologie de l'histoire de la France). Conçu et dirigé par Josette REY-DEBOVE, le *D.F.* repose sur des choix cohérents en rapport avec les besoins spécifiques du public auquel il s'adresse. Visant à favoriser l'acquisition de la langue familière, écrite et orale, il met l'accent sur l'emploi des mots en discours et sur les données grammaticales (essentielles pour des locuteurs n'ayant pas de connaissance intériorisée du français).

Le *D.F.* se présente avec les caractéristiques lexicographiques suivantes :

Trois types d'entrées

La nomenclature est formée de trois types d'unités dont la différence de statut linguistique est mise en valeur par le jeu des couleurs.

1. **Les noms propres** (en majuscules noires). Peu nombreux (environ 350), ils sont intégrés pour des raisons linguistiques – et non encyclopédiques – en raison de la différence de prononciation et/ou de graphie qu'ils présentent par rapport au nom propre d'origine (*Faust*, *Londres*) ou d'une difficulté particulière de prononciation (*Rouen*).
2. **Les formes du discours** (en minuscules bleues). Certaines formes fléchies peuvent figurer à la nomenclature, ce qui en facilite l'accès (pour le verbe *faire* : *faisant*, *fait*, *fasse*, *fera*, *fit*, *font*).
3. **Les mots du lexique** (en majuscules bleues). Compte tenu des tendances morphologiques du français actuel, ils comprennent des sigles (accompagnés de leur prononciation et de leur forme complète), des mots tronqués et une partie des syntagmes figés (les autres étant traités dans le corps de l'article).

La sélection du lexique centrée sur les « mots courants de la conversation et de la presse » répond aux besoins langagiers tels qu'ils se manifestent dans des situations ordinaires de communication écrite et orale. Il y a donc une plus forte proportion de mots du registre familier que de mots du registre recherché, un nombre réduit de mots techniques (*trithérapie*), quelques mots de la francophonie (*poutser*).

Un classement des mots et des acceptions selon la fréquence et l'importance

Une des innovations du *D.F.* consiste à signaler (par une flèche bleue) les mots et les acceptions les plus utilisés.

Cette procédure de classement repose sur plusieurs critères. Aux critères statistiques de fréquence et de répartition se combine le critère de l'importance défini en ces termes dans l'*Avant-propos* par Josette REY-DEBOVE : « est important un mot dont on ne peut se passer dans la vie quotidienne, ou pour comprendre, ou pour s'exprimer ». Cette notion est particulièrement utile lorsque des mots d'une fréquence faible n'ont pas de synonymes : ainsi *fauteuil* ou *fascisme* seront jugés « importants » parce qu'ils correspondent aux nécessités de certaines situations de communication mais non *faucon* ou *faucille*. Ce critère original, qui n'est pas celui de la disponibilité pratiqué dans *L'Élaboration du Français fondamental*, suppose un choix implicite des besoins langagiers de la vie quotidienne qui relèvent autant d'une évaluation de type sociologique (nature et thème des entretiens) que linguistique (situations de discours).

Un tel classement présente un réel intérêt. Sur le plan linguistique, on constate qu'à l'intérieur d'une série donnée, les mots n'ont pas le même profil : dans les séries dérivationnelles, l'adverbe est souvent plus utilisé que le nom (*fatalement* par rapport à *fatalité*), l'adjectif peut être plus fréquent que le verbe ou le nom (*fascinant* par rapport à *fasciner* et *fascination*) et dans les séries synonymiques, les différences sont sensibles, non seulement en raison des différences de registre (*P-V* et *procès-verbal*) mais également en raison de la fréquence de l'usage. Sur le plan pédagogique, le classement des mots par fréquence invite l'utilisateur du dictionnaire à acquérir tel mot avant tel

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

autre et à employer celui-ci plutôt que celui-là. Sa production linguistique en sera rendue plus homogène.

Des données morphosyntaxiques nombreuses et explicites

Dans le cadre de la microstructure, un programme d'informations systématique concerne la morphologie et la syntaxe. Ainsi le *D.F.* rend compte de la sous-catégorisation des noms communs en noms comptables et noms non-comptables. Il précise après chaque entrée ou acception l'article approprié à la catégorie du nom : *une faute* (comptable, article indéfini), *la fatigue* (non-comptable, article défini), *l'huile* (« liquide », non-comptable) *vs une huile* (« personnage important », comptable). Cette information est transmise par le seul jeu des articles sans recours au métalangage linguistique, les exemples se chargeant de montrer les conditions d'apparition de l'article partitif et le rôle de la détermination en discours (pour *fatigue* : *Je suis envahi d'une grande fatigue*). De même, les comportements syntaxiques sont systématiquement indiqués : place de l'adjectif épithète par rapport au nom, constructions des verbes mises en relation avec les sens, prépositions requises.

L'accès au sens : définitions, renvois synonymiques et faux-amis

Bien que l'exemple ait un rôle essentiel dans la stratégie d'apprentissage du *D.F.*, l'analyse sémantique n'est cependant pas sacrifiée. Grâce à un travail de reformulation des définitions (dont le *Robert des Jeunes* avait donné l'exemple), le *D.F.* propose des définitions longues et redondantes qui utilisent dans la mesure du possible des mots fréquents. De plus, les renvois synonymiques sont nombreux. L'accès au sens exact du mot s'appuie aussi sur la présence de faux-amis. Ceux-ci servent à mettre en garde les apprenants non francophones contre des rapprochements abusifs qu'ils seraient tentés de faire avec leur propre langue ou d'autres langues (*fatal* n'a pas le même sens que le mot allemand *fatal).*

Le rôle prépondérant des exemples

Les exemples sont la pièce maitresse du dispositif pédagogique et lexicographique du *D.F.* Ils sont nombreux, présents dans chaque article (y compris pour les noms propres) et leur forme est toujours celle d'une phrase. Ce choix est particulièrement adapté à la spécificité du public auquel s'adresse le *D.F.* car seules des phrases complètes peuvent favoriser l'encodage.

Le *D.F.* exploite la polyvalence de l'exemple lexicographique. Les informations linguistiques sont d'ordre morphologique (pour un verbe, les exemples présentent un grand nombre de formes verbales différentes), syntaxique, sémantique, discursif, situationnel. Elles peuvent aussi comporter des indications phonétiques, fait plus rare en lexicographie, le *D.F.* affirmant par là l'importance qu'il accorde à l'oral.

Entièrement originaux, les exemples du *D.F.* ont été élaborés pour des apprenants non francophones. Ce sont des phrases prêtes à l'emploi, dont les modalités variées (assertives, interrogatives, exclamatives) reflètent la variété des échanges discursifs. Ces échantillons du discours sont des phrases « attendues » (selon les termes de Josette REY-DEBOVE), c'est-à-dire des phrases qui viennent naturellement à l'esprit dans les situations quotidiennes de communication. Elles restituent l'univers culturel de la langue-cible, élément indispensable à la situation d'apprentissage d'une langue étrangère.

La redondance à tous les niveaux

Le *D.F.* fait jouer la redondance à tous les niveaux. Sur le plan linguistique, il utilise très peu d'abréviations. Sur le plan lexicographique, l'information se répète et se recouvre d'un endroit à l'autre. Ainsi les données syntaxiques apparaissent de façon

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.

ponctuelle (après l'entrée, dans les exemples, dans les remarques en fin d'article) et de façon synthétique (en tableaux encadrés) ; les sigles sont donnés à la macrostructure, dans les exemples et repris de façon élargie dans les annexes ; les formes fléchies apparaissent à la nomenclature, dans les exemples-phrases, voire dans des remarques, et répétées dans les tableaux des conjugaisons dans les annexes. Toutes les ressources des structures textuelles du dictionnaire (macrostructure, microstructure, paratexte) sont exploitées et tous les moyens d'accès à l'information favorisés.

Les critiques que l'on peut formuler à l'égard du *D.F.* portent sur deux points. D'une part, l'application du critère de la fréquence à l'échelle d'une nomenclature de 22.000 entrées est délicate et repose, en grande partie, sur la notion de fréquence intuitive. Mais comment l'éviter ? Quant à l'ordre d'importance, il peut être parfois soumis à contestations (pourquoi une flèche d'importance à *pintade* et non à *faisan* ?). D'autre part, la description contrastive reste superficielle. Afin de contenter un public varié dont la langue maternelle est différente, le *D.F.* signale les faux-amis dans quatorze langues. Cette multiplicité de langues qui répond à des impératifs commerciaux compromet quelque peu l'intérêt de l'approche contrastive ; non ciblée, elle ne peut que répondre partiellement aux attentes d'un public étranger.

En dépit de ces réserves qui ne remettent pas en cause ces options mais leur mise en pratique, le *D.F.* constitue un remarquable outil d'apprentissage du français vivant actuel. Par-delà le public visé, il pourrait rendre service à des locuteurs francophones par la qualité et la simplicité de ses définitions, la richesse de ses descriptions grammaticales (ainsi le tableau des pronoms relatifs recense toutes les prépositions qui se combinent avec ce pronom) et la pertinence de ses remarques sur l'usage.

Par ses innovations au plan de la macrostructure (diversifiée et hiérarchisée) et par l'importance accordée à la grammaire, à l'exemplification, à la redondance et à la complémentarité des structures textuelles du dictionnaire, le *D.F.* contribue au renouvellement de la lexicographie d'apprentissage.

Alise LEHMANN
Université de Picardie
UMR CNRS 7597 « Histoire des théories linguistiques »

© 2012. Classiques Garnier. Reproduction et diffusion interdites.